

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

en millions €	Notes en annexe	2022 12 mois	2021 12 mois
Chiffre d'affaires	[9]	3 492,7	2 887,0
Coût des ventes	[10]	-1 658,2	-1 334,0
Marge brute		1 834,5	1 553,0
Frais commerciaux et de distribution	[10]	-446,5	-405,6
Frais de recherche et développement	[10]	-132,4	-110,5
Frais généraux	[10]	-154,7	-126,1
Total des autres produits	[11]	72,1	47,4
Total des autres charges	[11]	-177,8	-92,8
EBIT (Résultat opérationnel)		995,2	865,4
Produits financiers	[12]	185,8	22,3
Charges financières	[12]	-50,7	-241,0
Résultat financier		135,2	-218,7
Résultat avant impôt		1 130,4	646,7
Charge d'impôt	[13]	-250,5	-232,4
Résultat net de l'exercice		879,9	414,3
Attribuable à :			
Propriétaire de la société Sartorius Stedim Biotech		876,1	414,4
Participations ne donnant pas le contrôle	[22]	3,8	-0,1
Résultat net par action (€)	[15]	9,51	4,50
Résultat net dilué par action (€)	[15]	9,51	4,50

Les autres produits et charges opérationnels sont présentés séparément à compter de l'exercice 2022. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence.

Autres éléments du résultat global

en millions €	Notes en annexe	2022 12 mois	2021 12 mois
Résultat net de l'exercice		879,9	414,3
Couvertures de flux de trésorerie	[38]	-9,6	-17,5
dont partie efficace de la variation de juste valeur		-47,9	-12,6
dont reclassées en résultat		38,2	-4,9
Charge d'impôt sur couvertures de flux de trésorerie	[19]	2,9	5,3
Investissement dans une entité étrangère		0,0	0,0
Charge d'impôt sur investissement net dans une entité étrangère	[19]	-5,0	0,0
Écarts de conversion		-4,8	53,8
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		-16,5	41,5
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	[23]	13,9	2,2
Charge d'impôt sur réévaluation du passif net	[19]	-3,6	-0,9
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		10,3	1,3
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		-6,2	42,9
Résultat global net d'impôt		873,7	457,2
Attribuable à :			
Propriétaire de la société Sartorius Stedim Biotech		869,7	455,8
Participations ne donnant pas le contrôle		4,1	1,4

État de la situation financière

en millions €	Notes en annexe	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Actifs non courants			
Goodwill	[16]	1136,4	820,7
Autres immobilisations incorporelles	[16]	876,8	684,4
Immobilisations corporelles	[17][18]	1292,0	928,4
Immobilisations financières	[35]	24,9	14,8
Autres actifs		2,5	0,7
Actifs d'impôts différés	[19]	61,6	46,5
		3 394,2	2 495,5
Actifs courants			
Stocks	[20]	1024,8	783,0
Créances clients	[29]	404,6	356,0
Autres actifs financiers	[30]	31,4	15,0
Actifs d'impôts exigibles		14,0	14,7
Autres actifs		89,4	63,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	[28]	107,1	223,6
		1 671,2	1 455,6
Total actif		5 065,4	3 951,1
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe Sartorius Stedim Biotech		2 449,3	1 655,9
Capital social	[21]	18,4	18,4
Réserves		231,5	231,5
Bénéfices non distribués et autres réserves		2199,4	1405,9
Participations ne donnant pas le contrôle	[22]	64,9	77,4
		2 514,2	1 733,2
Passifs non courants			
Obligations au titre des prestations de retraite	[23]	31,7	43,7
Autres provisions	[24]	12,3	7,7
Emprunts financiers	[31]	1020,6	521,1
Dettes liées au contrat de location	[18]	91,1	64,0
Autres passifs financiers	[32]	181,2	418,5
Passifs d'impôts différés	[19]	178,3	125,8
		1 515,3	1 180,8
Passifs courants			
Provisions	[24]	25,7	30,9
Dettes fournisseurs	[33]	485,6	471,2
Emprunts financiers	[31]	4,5	25,5
Dettes liées au contrat de location	[18]	19,5	14,9
Autres passifs financiers	[34]	119,7	147,3
Avantages au personnel	[25]	74,1	97,2
Passifs d'impôts exigibles	[13]	209,6	165,0
Autres passifs		97,1	85,1
		1 035,9	1 037,1
Total capitaux propres et passif		5 065,4	3 951,1

Tableau de flux de trésorerie

en millions €	Notes en annexe	2022 12 mois	2021 12 mois
Résultat avant impôt		1130,4	646,7
Résultat financier	[12]	-135,2	218,7
Amortissement dépréciation des immobilisations	[16][17][18]	181,7	141,6
Variation des provisions	[23][24]	0,4	6,7
Variation des actifs courants et autres actifs	[29][30]	-65,8	-87,3
Variation des stocks	[20]	-217,9	-275,4
Variation des dettes fournisseurs et autres passifs (hors passifs financiers)	[25][32][33][34]	-68,0	210,3
Intérêts reçus	[12]	5,6	5,9
Impôts décaissés	[13]	-221,2	-166,6
Autres éléments non financiers		2,3	1,4
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		612,3	701,9
Investissements	[16][17]	-430,6	-324,0
Autres paiements		-11,4	0,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement hors acquisitions & cessions de filiales		-442,0	-323,6
Paiement relatif à des acquisitions de filiales consolidées et autres regroupements d'activités ; trésorerie nette acquise	[8]	-515,6	-141,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-957,5	-465,2
Intérêts payés et autres charges financières	[12]	-10,3	-8,3
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de Sartorius Stedim Biotech S.A.	[21]	-116,1	-62,7
- aux participations ne donnant pas le contrôle		-1,6	-1,1
Autres opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	[22]	-40,5	-0,1
Remboursements d'emprunts	[6][31]	-174,4	-79,7
Souscriptions d'emprunts	[6][31]	566,8	74,2
Acquisition/vente d'actions propres		-3,2	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		220,7	-77,7
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-124,5	159,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		223,6	59,8
Incidences des variations du cours des devises de la période		8,0	4,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		107,1	223,6

Les intérêts reçus sont présentés dans la rubrique « Flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle » depuis l'exercice 2022. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence.

Les notes annexes des états financiers consolidés du groupe font partie intégrante de ces états.

État de variation des capitaux propres

en millions €	Capital social	Réserves	Réserves sur opérations de couverture	Réserves pour retraites	Réserves non distribuées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Participation s ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2021	18,4	231,5	7,6	-18,6	1220,9	-21,7	1438,1	22,9	1461,0
Résultat net de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0	414,4	0,0	414,4	-0,1	414,3
Couvertures de flux de trésorerie	0,0	0,0	-17,5	0,0	0,0	0,0	-17,5	0,0	-17,5
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	2,2	0,0	2,2
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,3	52,3	1,5	53,8
Investissement dans une entité étrangère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts différés	0,0	0,0	5,3	-0,9	0,0	0,0	4,3	0,0	4,3
Autres éléments du résultat global	0,0	0,0	-12,3	1,3	0,0	52,3	41,4	1,5	42,9
Résultat global net d'impôt	0,0	0,0	-12,3	1,3	414,4	52,3	455,8	1,4	457,2
Dividendes					-62,7		-62,7	-1,1	-63,8
Passif relatif au prix d'achat (CellGenix/BI Israël)					-176,5		-176,5	0,0	-176,5
Autres opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle					0,0		0,0	54,4	54,4
Autres variations					1,1		1,1	-0,2	1,0
Solde au 31 décembre 2021	18,4	231,5	-4,7	-17,3	1397,2	30,6	1655,9	77,4	1733,2
Résultat net de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0	876,1	0,0	876,1	3,8	879,9
Couvertures de flux de trésorerie	0,0	0,0	-9,6	0,0	0,0	0,0	-9,6	0,0	-9,6
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	0,0	0,0	0,0	13,9	0,0	0,0	13,9	0,0	13,9
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-5,0	-5,0	0,2	-4,8
Investissement dans une entité étrangère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts différés	0,0	0,0	2,9	-3,6	0,0	-5,0	-5,7	0,0	-5,7
Autres éléments du résultat global	0,0	0,0	-6,7	10,3	0,0	-10,0	-6,4	0,2	-6,2
Résultat global net d'impôt	0,0	0,0	-6,7	10,3	876,1	-10,0	869,7	4,1	873,7
Dividendes					-116,1		-116,1	-1,6	-117,7
Passif relatif au prix d'achat (CellGenix/BI Israël)					49,1		49,1	0,0	49,1
Reclassement de la Couverture Albumedix			18,1		0,0		18,1	0,0	18,1
Autres opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle					-25,6		-25,6	-13,5	-39,1
Autres variations					-1,8		-1,8	-1,4	-3,2
Solde au 31 décembre 2022	18,4	231,5	6,7	-7,0	2179,0	20,7	2449,3	64,9	2514,2

Les effets de change des prêts qui font partie de l'investissement net du Groupe dans une activité à l'étranger sont comptabilisés dans les réserves de conversion depuis l'exercice 2022. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés. Un montant de 11,6 millions d'euros a été reclassé du report à nouveau vers les réserves de conversion dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2021.

Notes annexes aux états financiers

1. Informations générales

Sartorius Stedim Biotech est un partenaire international de premier plan de l'industrie biopharmaceutique.. En tant que fournisseur de solutions globales, le groupe aide ses clients à fabriquer des médicaments biotechnologiques de manière sûre, rapide et économique. Avec ses propres sites de fabrication et de R&D en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, ainsi qu'un réseau international de sociétés de vente, Sartorius Stedim Biotech a une portée mondiale.

Sartorius Stedim Biotech S.A. est cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0013154002) et a son siège social à Z.I. Les Paluds - Avenue de Jouques - CS 91051 - 13781 Aubagne Cedex, France.

La société mère de Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société Sartorius AG, dont le siège est à Göttingen, en Allemagne, et cotée sur plusieurs places boursières allemandes (codes ISIN : DE0007165607 pour les actions ordinaires et DE0007165631 pour les actions préférentielles).

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS & IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et disponibles sur le site :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr

Les états financiers consolidés sont établis en euros. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en millions d'euros (en abrégé « en millions € »). Dans certains cas, la somme des chiffres exprimés dans ce rapport ne correspond pas précisément aux totaux et pourcentages indiqués en raison des différences d'arrondis.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 février 2023. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mars 2023.

2. Impact des nouvelles normes

Les principales nouvelles règles comptables suivantes ont été appliquées pour la première fois aux présents états financiers consolidés du Groupe mais n'ont pas eu d'incidence significative sur ces états financiers :

- Amendements à IFRS 3 - Mise à jour des références au Cadre conceptuel ;
- Amendements à IAS 16 - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation ;
- Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Coût à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2018-2020 (publié en mai 2020), amendements à IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16

Les normes, interprétations et amendements suivants ne sont pas encore appliqués aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire en 2022 :

Normes Interprétations	Titre	Applicable aux exercices ouverts au ¹	Adoption par la Commission européenne
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	1er janvier 2023	Oui
Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Publication des conventions comptables	1er janvier 2023	Oui
Amendements à IAS 12	Impôt différé lié aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023	Oui
IFRS 17	Contrats d'assurances	1er janvier 2023	Oui
Amendements à IFRS 17	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives	1er janvier 2023	Oui
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en passifs courants et passifs non courants	1er janvier 2024	Non
Amendements à IFRS 16	Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024	Non
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise	n.a.	Non

¹ Les normes doivent être appliquées une fois qu'elles ont été approuvées par la Commission européenne. Les dates mentionnées ci-dessus sont les dates requises par la norme elle-même (dates d'entrée en vigueur de l'IASB).

A ce jour, le groupe ne s'attend pas à ce que ces changements aient un impact significatif sur ses états financiers consolidés.

3. Principales règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables sont décrites dans les différentes notes pour lesquelles des informations relatives aux états financiers consolidés sont expliquées plus en détail si elles se rapportent à des positions spécifiques. Les principales conventions comptables générales sont décrites ci-dessous.

Base de préparation

Les états financiers consolidés du groupe sont basés sur le principe du coût historique d'acquisition, de construction ou de production, à l'exception des éléments reflétés à la juste valeur, tels que les instruments financiers dérivés.

Conversion des opérations libellées en devises

La monnaie de présentation des états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech est l'euro (les états financiers sont présentés en millions d'euros). Dans les états financiers de chaque entreprise, les opérations libellées

en devises étrangères ont été converties dans la monnaie fonctionnelle de la filiale au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs monétaires et les dettes libellées en devises étrangères ont été convertis au taux de change à la date du bilan. Les gains et pertes de change ont été reconnus en résultat pour la période.

Conversion des états financiers établis en devises étrangères

Les états financiers des filiales établis en devises étrangères sont convertis conformément à la norme IAS 21- Effets des variations des cours des monnaies étrangères -, conformément au concept de monnaie fonctionnelle. Les filiales étrangères sont considérées comme des subdivisions indépendantes du groupe Sartorius Stedim Biotech. Les actifs (y compris le goodwill) et les passifs des entités qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments du compte de résultat et les flux de trésorerie de ces entités sont convertis en utilisant le taux moyen pour l'année, dans la

mesure où ce taux représente une valeur approchée des taux de change utilisés à la date de la transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en réserve de conversion dans les autres éléments du résultat global en tant que composante distincte des capitaux propres.

Pour les prêts à long terme dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, le groupe applique le principe de « l'investissement net dans une activité à l'étranger ». Les différences de change résultant de ces prêts sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en conformité avec la norme IAS 21.32.

Les taux de change pour les principales devises de l'euro sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Pour 1 €	Taux de change à la date de clôture		Taux de change moyens	
	2022	2021	2022	2021
USD	1,06695	1,13245	1,05351	1,18270
GBP	0,88584	0,83902	0,85265	0,85972
CHF	0,98370	1,03336	1,00486	1,08106
JPY	140,73000	130,36000	138,04150	129,87475
SGD	1,43060	1,52820	1,45160	1,58913
KRW	1344,77000	1347,69000	1357,87961	1353,74171
CNY	7,36960	7,18870	7,08120	7,62740

4. Jugements et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur ses meilleures connaissances de la situation actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et l'impact des changements d'estimation est comptabilisé prospectivement.

La direction a observé que l'incertitude générale inhérente aux estimations et hypothèses comptables reste à un niveau plus élevé que d'habitude en raison de la crise actuelle de la pandémie de COVID-19 et, en particulier, en raison de l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine en février 2022. Au titre de l'exercice fiscal 2022, le groupe a de nouveau réalisé une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires. Malgré les évolutions géopolitiques, le groupe n'a pas rencontré de difficultés sévères d'approvisionnement et la continuité des opérations de production a été assurée. Il a été démontré une fois de plus au cours de la période considérée que l'industrie biopharmaceutique est largement indépendante des fluctuations économiques. En tant que fournisseur de solutions globales pour l'industrie biopharmaceutique, le groupe a continué de faire face à la demande liée à la production de vaccins contre le coronavirus et de traitements contre la Covid-19, bien qu'à un niveau inférieur par rapport à la période de référence de l'année précédente.

Par ailleurs, la direction du groupe exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les jugements et estimations importants sont particulièrement pertinents pour les regroupements d'entreprises décrits à la note 8, y compris pour les passifs de contrepartie conditionnelle résultant d'acquisitions antérieures, dont les valeurs sont volatiles en raison de leur évaluation à la juste valeur à chaque date de clôture (voir note 35).

D'autres jugements et estimations significatifs sont décrits dans les notes qui fournissent des explications sur les positions des états financiers consolidés si elles se rapportent à des positions spécifiques. Les hypothèses générales et estimations concernent principalement les sujets suivants :

Conflict entre la Russie et l'Ukraine

Depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en février 2022, l'Union Européenne et les États-Unis ont imposé des sanctions à la Russie qui restreignent le commerce réciproque. La guerre a également provoqué des distorsions sur les marchés, en particulier les marchés de l'énergie et des matières premières, dont les prix ont considérablement augmenté au cours de l'année 2022. Par ailleurs, le secteur du transport et de la logistique est gravement touché par les conséquences du conflit.

Le groupe emploie actuellement une quarantaine de salariés en Russie. Aucun employé n'est situé en Biélorussie et en Ukraine. Depuis le début de la guerre, Sartorius Stedim Biotech a suspendu toutes les activités commerciales en Russie qui ne sont pas liées aux produits médicaux humanitaires. Cela a été fait dans le respect des sanctions en vigueur et conformément à la pratique des autres entreprises du secteur pharmaceutique et de la santé. Le chiffre d'affaires du groupe en Russie a diminué en raison des développements inattendus et était nettement inférieur au niveau de l'année précédente en 2022. L'ampleur de l'impact futur à moyen terme dépend des évolutions géopolitiques futures et n'est actuellement pas facilement quantifiable. Cependant, il faut souligner que l'activité du groupe en Russie, en Biélorussie et en Ukraine n'a pas d'une taille critique par rapport au groupe puisqu'elle ne représentait qu'environ 2% du chiffre d'affaires total avant l'escalade du conflit en 2021. Par ailleurs, aucun fournisseur critique n'est situé en Russie, en Biélorussie et en Ukraine. Le groupe est donc principalement affecté par les conséquences indirectes du conflit, par exemple l'augmentation des prix de l'énergie ou l'impact sur le secteur mondial du transport et de la logistique. Le groupe surveille ces conséquences indirectes et suppose actuellement qu'il sera en mesure de maintenir sa rentabilité au niveau actuel grâce à des contre-mesures appropriées, telles que des augmentations de prix.

Le groupe ne détient pas d'actifs non courants significatifs en Russie, en Biélorussie et en Ukraine. Les risques de défaillance liés aux créances clients en Russie sont limités en raison du volume non significatif des créances clients à la date de clôture. Les liquidités détenues en Russie d'une faible valeur à un chiffre en millions d'euros sont actuellement soumises à des restrictions concernant leur utilisation en dehors de la Russie. En particulier, les distributions d'espèces sont actuellement impossibles.

A ce jour, les conséquences directes et indirectes du conflit entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas conduit à modifier les estimations et hypothèses comptables significatives. En particulier, aucun indice de dépréciation des actifs non courants n'a été identifié.

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables (montants comptables) des immobilisations corporelles (merci de se référer aux notes 17 et 18) et incorporelles (merci de se référer à la note 16) sont soumises à un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur et au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée ou non encore disponibles à l'emploi, conformément à IAS 36- Dépréciation d'actifs. Lorsqu'un actif est testé, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. La valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est la plus élevée entre sa juste valeur - moins les coûts de vente de l'actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) - et sa valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable de l'actif individuel ne peut être estimée, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de l'actif est estimée.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) devient inférieure à sa valeur comptable (montant comptable), cette valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable (perte de valeur affectée en priorité à l'écart d'acquisition). Si les causes de la dépréciation des actifs sont éliminées, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est créditée à la valeur recouvrable nouvellement estimée (à l'exception du goodwill). Toutefois, l'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur que l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) aurait eu si aucune perte de valeur de l'actif n'avait été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs.

Le calcul de la valeur d'utilité prend en considération les projections de flux de trésorerie actualisés avec des projections pouvant aller jusqu'à cinq ans. Ces projections tiennent compte des expériences passées et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution du chiffre d'affaires et des coûts. Les flux de trésorerie après la période planifiée sont extrapolés en utilisant des taux de croissance individuels. Les hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la valeur d'utilité comprennent les taux de croissance estimés, le coût moyen pondéré du capital et le taux d'impôt. Ces estimations peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au final, sur le montant de toute dépréciation constatée à la clôture.

Mesure de la juste valeur

Un certain nombre de réglementations comptables et d'informations à fournir par le groupe exige la mesure de la juste valeur des actifs et des passifs financiers et non financiers, y compris les justes valeurs de niveau 3 (données non observables).

Si des informations fournies par des tiers, tels que des cours de courtage ou des services de tarification, servent à mesurer les justes valeurs, la direction évalue les éléments obtenus auprès des tiers pour étayer la conclusion que ces évaluations satisfont aux exigences des normes IFRS, en incluant notamment le niveau de la hiérarchie des justes valeurs dans laquelle ces évaluations doivent être classées.

Lors de la mesure de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le groupe utilise autant que possible les données de marché observables. Si les éléments retenus pour mesurer la juste valeur d'un actif ou d'un passif intègrent les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, l'évaluation de la juste valeur est catégorisée dans son intégralité au même niveau de la hiérarchie de la juste valeur que l'entrée de niveau le plus bas et ce pour l'ensemble de la mesure. L'évaluation à la juste valeur est particulièrement pertinente pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises (merci de se référer à la note 8), des instruments financiers (merci de se référer à la note 35) et des paiements fondés sur des actions (merci de se référer à la note 43).

Questions liées au climat

La durabilité est l'une des valeurs fondamentales du groupe. En conséquence, le groupe a annoncé publiquement des plans à long terme pour réduire l'intensité des émissions de CO₂. L'objectif est principalement de réduire les émissions réelles par rapport au chiffre d'affaires du groupe. Aucune indemnisation n'est prévue à ce jour. Les coûts futurs des mesures de réduction sont pris en compte dans les prévisions financières de la direction et sont donc également pris en compte dans les évaluations effectuées à des fins de reporting financier. À ce jour, les questions liées au climat n'affectent pas significativement les actifs et les passifs du Groupe.

5. Secteurs opérationnels

Selon la norme IFRS 8- Secteurs opérationnels, la présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une « approche management », c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur le reporting financier interne de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et de devoir supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité (à savoir, les membres exécutifs du Conseil d'administration) et les informations financières sont disponibles dans son reporting interne. Le contrôle interne et le système de reporting financier interne au sein de Sartorius Stedim Biotech sont basés sur l'approche consistant à fonctionner en tant que « fournisseur de solutions intégrées » pour ses clients. En conséquence, il n'existe qu'un seul secteur opérationnel identifié pour Sartorius Stedim Biotech guidé par une perspective produit et client : « Biopharma ».

L'indicateur clé de performance utilisé pour mesurer la performance du secteur opérationnel du groupe Sartorius Stedim Biotech est « l'EBITDA courant » dans la mesure où le Conseil d'administration analyse cette performance à un niveau consolidé et estime que cet indicateur est pertinent pour la compréhension de la performance financière du groupe.

L'EBITDA correspond au résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements ; « l'EBITDA courant » correspond à l'EBITDA corrigé des éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont les produits et charges liés aux acquisitions, aux mesures structurelles (par exemple, les activités de restructuration, les projets stratégiques du groupe) et aux produits ou pertes impactant la rentabilité durable du secteur (par exemple, les gains ou pertes liés à des cessions d'immobilisations et d'investissements).

L'EBITDA corrigé des éléments non-récurrents n'est pas une mesure de performance définie dans les normes IFRS. La définition par le groupe de l'EBITDA corrigé des éléments non-récurrents ne peut pas être comparable aux mesures de performance et aux informations fournies par d'autres entités.

Les actifs sectoriels et les passifs sectoriels ne sont pas analysés de manière régulière par le principal décideur opérationnel de l'entité et ne sont donc pas intégrés dans les reportings des secteurs opérationnels.

en millions €	Biopharma			Groupe		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	3 492,7	2 887,0	21%	3 492,7	2 887,0	21%
EBITDA courant	1 221,4	1 033,4	18%	1 221,4	1 033,4	18%
En % du chiffre d'affaires	35,0%	35,8%		35,0%	35,8%	
EBIT (Résultat opérationnel)	995,2	865,4	15%	995,2	865,4	15%
En % du chiffre d'affaires	28,5%	30,0%		28,5%	30,0%	

Réconciliation du compte de résultat du secteur opérationnel :

en millions €	2022	2021
EBITDA courant du secteur opérationnel	1 221,4	1 033,4
Dépréciations et amortissements	-179,9	-141,5
Éléments non récurrents	-46,3	-26,5
EBIT (Résultat opérationnel)	995,2	865,4
Résultat financier	135,2	-218,7
Résultat avant impôt	1 130,4	646,7

Éléments non-récurrent :

en millions €	2022	2021
Projets de fusions et acquisitions Coûts d'intégration	-13,7	-20,3
Mesures structurelles	-22,9	-6,8
Autres	-9,7	0,7
Groupe	-46,3	-26,5

Informations complémentaires par région

En complément de l'information sectorielle prévue par la norme IFRS 8, le tableau ci-dessous présente une information complémentaire par zone géographique. Les chiffres clés relatifs aux actifs non courants par zone géographique font référence à la localisation de la société et le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation des clients.

Les actifs non courants correspondent aux actifs corporels et aux actifs incorporels des sociétés du groupe (incluant le goodwill).

Comme lors de la période de reporting précédente, le montant du chiffre d'affaires avec le principal client ne dépasse pas 5% du chiffre d'affaires consolidé de la période de reporting 2022.

en millions €	Chiffre d'affaires		Actifs non courants	
	2022	2021	2022	2021
EMEA	1318,8	1199,3	2794,9	2053,6
Dont Allemagne	298,7	274,4	973,8	821,5
Dont France	114,1	95,7	475,0	396,2
Les Amériques	1277,8	946,0	417,1	319,4
Dont États-Unis	1214,8	895,3	417,1	319,4
Asie Pacifique	896,2	741,7	93,3	60,6
Dont Chine	376,9	303,6	36,7	25,1
Dont Corée du Sud	174,7	140,0	23,9	14,5
Groupe	3492,7	2887,0	3305,2	2433,5

6. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présente l'impact des encaissements et décaissements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du groupe. Les flux de trésorerie sont classés en flux liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement selon la norme IAS 7- Tableau de flux de trésorerie.

Dans ce contexte, les équivalents de trésorerie sont des actifs que l'on peut convertir en espèces avec une échéance à court terme (généralement moins de trois mois). Le montant pris en compte dans le tableau de flux de trésorerie correspond au montant figurant dans l'état de la situation financière (Merci de se référer à la note 28).

Le tableau suivant résume l'évolution des passifs liés aux activités de financement au cours de la période :

en millions €	Solde au 31 décembre 2020	Flux de trésorerie	Effets de change	Autres impacts non financiers	Solde au 31 décembre 2021
Emprunts financiers	528,8	8,1	0,1	9,6	546,6
Dettes liées au contrat de location	58,3	-13,6	2,9	31,3	78,9
Passif lié à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	41,5	0,0	0,0	176,5	218,0
Passif lié à la contrepartie conditionnelle dans le cadre des acquisitions	0,7	0,0	0,1	3,8	4,6
Total des passifs financiers liés aux opérations de financement	629,3	-5,5	3,1	221,2	848,1

en millions €	Solde au 31 décembre 2021	Flux de trésorerie	Effets de change	Autres impacts non financiers	Solde au 31 décembre 2022
Emprunts financiers	546,6	410,4	0,0	68,1	1025,1
Dettes liées au contrat de location	78,9	-18,1	0,0	49,8	110,6
Passif lié à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	218,0	-39,1	0,0	-10,0	168,9
Passif lié à la contrepartie conditionnelle dans le cadre des acquisitions	4,6	0,0	0,2	-0,6	4,1
Total des passifs financiers liés aux opérations de financement	848,1	353,1	0,2	107,3	1308,7

7. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par la société Sartorius Stedim Biotech S.A. Au regard de la norme IFRS 10 - États financiers consolidés -, le groupe Sartorius Stedim Biotech contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés dès lors que Sartorius Stedim Biotech S.A. ou une de ses filiales obtiennent un tel contrôle. Elles sont incluses jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les états financiers des filiales sont inclus sur la base de leurs états financiers annuels en retenant la même période de référence que la société mère, en utilisant des méthodes de reconnaissance et de mesures uniformes au sein du groupe. Tous les actifs et passifs intragroupes, les capitaux propres, produits, charges et flux de trésorerie liés aux opérations entre les membres du groupe sont éliminés en consolidation.

Les états financiers 2022 des filiales suivantes :

- Metreon Bioproducts GmbH, Freiburg, Allemagne,
- CellGenix Inc., Wilmington, Delaware, Etats-Unis,

n'ont pas été intégrés dans le périmètre des sociétés consolidées, en raison du caractère non significatif de leurs montants. Le chiffre d'affaires et le total des actifs des sociétés non consolidées sont inférieurs à 1% des chiffres du groupe.

Les entités suivantes ont été incluses pour la première fois dans le périmètre de consolidation dans la période de reporting (merci de se référer à la note 8 pour plus de détails) :

- Sartorius Chromatography Equipment S.A.S., Pompey, France,
- Albedix Ltd., Nottingham, Royaume-Uni.

Le groupe n'applique pas la méthode de la mise en équivalence à ses participations dans Distribio GmbH, Allemagne (participation du groupe : 26%) et Sartorius Israel Ltd., Israël, (51%) pour des raisons de matérialité. Sartorius Israel Ltd. est une entreprise associée du groupe dans la mesure où le groupe ne contrôle ni globalement ni conjointement l'entité en raison d'accords contractuels.

Les états financiers des sociétés suivantes ont été inclus dans les états financiers du groupe. Toutes ces entités sont consolidées par intégration globale. Le taux de détention est égal à la quote-part en droits de vote :

	Quote-part du capital détenu (en %)
EMEA	
Sartorius Stedim Biotech S.A., Aubagne, France	Société mère
Sartorius Stedim Belgium S.A., Woluwe-Saint-Lambert, Belgique	100
Sartorius Stedim Nordic Oy, Helsinki, Finlande	100
Sartorius Xell GmbH, Schloß Holte-Stukenbrock, Allemagne	100
Sartorius CellGenix GmbH, Freiburg, Allemagne	51
Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Plastics GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim North America Holding GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Systems GmbH, Guxhagen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Cellca GmbH, Ulm, Allemagne	100
Sartorius Stedim UK Ltd., Epsom, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim BioOutsource Ltd., Glasgow, Royaume-Uni	100
Albumedix Ltd., Nottingham, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Lab Ltd., Stonehouse, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Chromatography Systems Ltd., Royston, Royaume-Uni	100
TAP Biosystems Group Ltd., Royston, Royaume-Uni	100
The Automation Partnership (Cambridge) Ltd., Royston, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim FMT S.A.S., Aubagne, France	100
Sartorius Stedim France S.A.S., Aubagne, France	100
Sartorius Stedim Chromatography Resins S.A.S., Cergy, France	100
Sartorius Stedim Aseptics S.A.S., Lourdes, France	100
Sartorius Chromatography Equipment S.A.S., Pompey, France	100
Sartorius Stedim Ireland Ltd., Dublin, Irlande	100
Biological Industries Israel Beit Haemek Ltd., Kibbutz Beit Haemek, Israël	100
Sartorius Stedim Italy S.r.l., Florence, Italie	100
Sartorius Stedim Netherlands B.V., Amersfoort, Pays-Bas	100
Sartorius Stedim Austria GmbH, Vienne, Autriche	100
Sartorius Stedim Poland sp. z.o.o., Kostrzyn, Pologne	100
LLC Sartorius Stedim RUS, St. Petersburg, Russie	100
Sartorius Stedim Data Analytics AB, Umeå, Suède	100
Sartorius Stedim Switzerland AG, Tagelswangen, Suisse	100
Sartorius BIA Separations, separacijske tehnologije, d.o.o., Ajdovščina, Slovénie	100
Sartorius Stedim Spain S.A., Madrid, Espagne	100
Sartorius Stedim Hungaria Kft., Budapest, Hongrie	100
Sartorius Stedim Bioprocess S.A.R.L., M'Hamdia, Tunisie	100
Les Amériques	
Sartorius Stedim Filters Inc., Yauco, Porto Rico	100
Sartorius Stedim North America Inc., Dover, Delaware, États-Unis	100
WaterSep BioSeparations LLC, Boston, Massachusetts, États-Unis	100

Asie Pacifique	
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd., Dandenong South, Victoria, Australie	100
Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd., Beijing, Chine	100
Sartorius Stedim (Shanghai) Trading Co. Ltd., Shanghai, Chine	100
Sartorius Stedim India Pvt. Ltd., Bangalore, Inde	100
Sartorius Stedim Japan K.K., Tokyo, Japon	100
Sartorius Korea Biotech LLC, Séoul, Corée du Sud	69
Sartorius Korea Operations LLC, Séoul, Corée du Sud	100
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur, Malaisie	100
Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd., Singapour, Singapour	100
Sartorius Stedim Taiwan Inc., New Taipei City, Taiwan	100

8. Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La comptabilisation des regroupements d'entreprises exige que la contrepartie transférée ainsi que les actifs acquis et les passifs assumés soient évalués à leurs justes valeurs respectives à la date d'acquisition.

L'application de la méthode de l'acquisition nécessite de faire des estimations et des hypothèses, notamment concernant les justes valeurs de la contrepartie transférée, les immobilisations incorporelles acquises, les immobilisations corporelles et les passifs assumés à la date d'acquisition, et les durées d'utilité des atouts. Ces mesures reposent en grande partie sur les flux de trésorerie anticipés. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de ceux utilisés pour le calcul des justes valeurs, cela pourrait affecter de manière significative les résultats d'exploitation futurs du groupe.

Pour les acquisitions importantes, l'allocation du prix d'achat est effectuée avec l'aide de spécialistes indépendants en évaluation. Les valorisations sont basées sur les informations disponibles à la date d'acquisition.

Acquisition de l'activité chromatographie de Novasep

Le 7 février 2022, le groupe a finalisé l'acquisition de la division chromatographie de Novasep. A la date d'acquisition, environ 100 salariés ont été intégrés dans l'effectif du groupe. La majorité d'entre eux travaillent actuellement sur le site de Pompey dans l'Est de la France, d'autres aux États-Unis, en Chine et en Inde. L'activité de chromatographie acquise comprend des systèmes de chromatographie discontinue et intensifiée et se concentre principalement sur les applications de molécules plus petites, telles que les oligonucléotides, les peptides et l'insuline. Il est complémentaire de l'offre de chromatographie du groupe pour les clients biopharmaceutiques.

La répartition du prix d'achat est la suivante :

en millions €	Répartition définitive du prix d'acquisition
Immobilisations incorporelles	26,9
Immobilisations corporelles	1,0
Stocks	7,5
Créances clients	12,0
Autres actifs	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,1
Impôts différés - montant net	0,9
Provisions	-0,7
Dettes commerciales paiements reçus sur commandes	-14,2
Autres passifs	-3,6
Actif net acquis	38,6
Prix d'acquisition	53,0
Goodwill	14,4

Le prix d'achat de l'activité de chromatographie acquise s'élevait à environ 53,0 millions d'euros et a été payé en numéraire. Les charges directement attribuables à l'acquisition de 6,3 millions d'euros ont été comptabilisées en autres charges du compte de résultat, principalement sur les années précédentes. Les immobilisations incorporelles concernent principalement les technologies (17,0 millions d'euros) et les relations clients (9,4 millions d'euros) avec des durées d'utilité limitées. Le goodwill est attribuable aux synergies, par exemple, de l'intégration de l'activité acquise dans l'activité de chromatographie existante du groupe et à l'expansion du portefeuille de produits, ainsi qu'aux immobilisations incorporelles non identifiables séparément, telles que le savoir-faire de la main-d'œuvre acquise. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Acquisition d'Albumedix

Le 30 septembre 2022, le groupe a acquis 100% des actions et des droits de vote d'Albumedix Ltd. basé à Nottingham au Royaume-Uni. La société fondée en 1984 est un leader dans le domaine des solutions à base d'albumine recombinante. L'albumine humaine recombinante est un composant important pour l'industrie biopharmaceutique requis pour diverses applications, par exemple comme additif sans animal pour les milieux de culture cellulaire et pour la stabilisation des vaccins et des thérapies virales. L'entreprise employait environ 120 personnes à la date d'acquisition.

La répartition du prix d'achat est la suivante :

en millions €	Répartition définitive du prix d'acquisition
Immobilisations incorporelles	190,4
Immobilisations corporelles	30,0
Stocks	12,1
Créances clients	4,4
Autres actifs	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,8
Impôts différés - montant net	-47,8
Passif au titre des avantages du personnel (à court terme)	-18,6
Provisions	-3,2
Autres passifs	-8,1
Actif net acquis	170,1
Prix d'acquisition	460,3
Partie efficace de la couverture du prix d'achat	18,1
Goodwill	308,3

Le prix d'achat s'élevant à environ 460,3 millions d'euros a été payé en numéraire. Le groupe a couvert presque entièrement le risque de change lié au prix d'achat libellé en GBP par une opération à terme exécutée à la date d'acquisition et a désigné la composante au comptant de ce contrat à terme et le prix d'achat jusqu'à un montant de 400 millions de GBP comme une relation de couverture conformément à la norme IFRS 9. En conséquence, la variation de valeur de la composante spot (environ -18,1 millions d'euros) comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été retirée des capitaux propres et incluse dans la contrepartie transférée et le goodwill, respectivement, lors de la comptabilisation de ce regroupement d'entreprises. La variation de valeur de la composante à terme a été comptabilisée dans le résultat financier en résultat net (1,1 million d'euros). Les frais liés à l'acquisition directement attribuables s'élèvent à 3,7 millions d'euros et ont été comptabilisés en autres charges.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées séparément sont liées aux technologies (148,7 millions d'euros), à la relation clients (36,5 millions d'euros) et aux marques (5,1 millions d'euros). Le goodwill qui en résulte reflète les synergies, par exemple celles réalisées par l'accès de l'entreprise acquise au réseau mondial de vente et de distribution du groupe et la combinaison de l'activité acquise avec les compétences et capacités existantes du groupe dans le domaine des thérapies avancées (en particulier les milieux de culture cellulaire), l'élargissement de l'offre de produits du groupe pour les clients biopharmaceutiques et les actifs incorporels qui ne sont pas comptabilisés séparément, tels que le savoir-faire de la main-d'œuvre acquise. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Effets de ces acquisitions si elles avaient été réalisées au 1er janvier 2022

Depuis leur première consolidation, les sociétés acquises en 2022 ont contribué à un chiffre d'affaires de 30,3 millions d'euros (activité Chromatographie de Novasep) et 10,3 millions d'euros (Albumedix Ltd.). Hors effets liés aux éléments non récurrents des allocations du prix d'achat, l'impact sur le résultat net du groupe est non significatif. Si les acquisitions réalisées au cours de la période de reporting avaient toutes deux eu lieu au 1^{er} janvier 2022, le chiffre d'affaires du groupe pour la période de reporting 2022 s'élèverait à 3 520,2 millions d'euros et le résultat net du Groupe n'aurait pas changé de manière significative.

Notes annexes au compte de résultat

9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément à la norme IFRS 15 - Chiffre d'affaires des contrats avec les clients. Les revenus des contrats avec les clients sont ventilés par zones géographiques (voir la note 5- Secteurs opérationnels).

Le groupe produit et vend des instruments et consommables pour les clients du segment Biopharma. Le groupe remplit ses obligations de performance en fonction des biens à transférer et des services promis. La grande majorité des produits des activités ordinaires avec les clients est comptabilisée au moment où le client obtient le contrôle des produits. C'est généralement le cas lorsque les risques et avantages importants liés à la propriété des biens sont transférés au client. Par conséquent, le moment peut varier en fonction de l'accord passé avec le client.

Pour les produits complexes nécessitant une installation sur le site du client, les produits sont constatés lors de l'acceptation formelle du client. Dans une faible mesure, les produits sont comptabilisés au fil du temps dans les activités de projet spécifiques au client. Dans ces cas, les produits sont comptabilisés en fonction de l'avancement du projet, lequel est évalué en fonction du pourcentage des coûts à date de clôture par rapport au total des coûts estimés du contrat. Le montant des coûts réels engagés à ce jour reflète de manière appropriée l'avancement et le transfert du contrôle au client, le groupe ayant droit à un remboursement du coût à ce jour majoré d'une marge appropriée si le projet est annulé par le client sans motif.

Les produits générés par les services sont généralement constatés lorsque les services sont ou ont été rendus. Lorsque les services sont rendus de manière continue sur une période donnée, le groupe comptabilise le produit correspondant au fil du temps. Dans ce cas, les produits sont généralement constatés prorata temporis par rapport à la durée totale du contrat. Les ventes de produits sont généralement accompagnées de la garantie légale requise. Toute garantie étendue importante est comptabilisée en tant qu'obligation de prestation distincte.

Selon les conditions générales de paiement, les paiements des clients sont dus à court terme, généralement dans les 30 jours. Dans une certaine mesure, le groupe obtient des avances sur commandes, par exemple pour éviter les risques de crédit. Par conséquent, le groupe a régulièrement des passifs contractuels (paiements reçus au titre de commandes). Par ailleurs, le groupe comptabilise les passifs liés aux contrats de services (produits différés) lorsque les clients paient à l'avance.

Les contrats comportant des éléments de financement importants n'entraînent aucun impact significatif. Le groupe utilise l'expérience pratique concernant l'existence d'une composante de financement significative. Cela signifie qu'un élément de financement n'est pris en compte que lorsque le délai entre le transfert de biens ou de services et la réception de la contrepartie devrait dépasser un an et que l'effet est significatif.

Au 31 décembre 2022, le groupe avait un passif de remboursement de 25,8 millions d'euros résultant d'accords d'intéressement avec des clients (2021 : 17,4 millions d'euros). Le montant global du prix de transaction affecté aux obligations de réalisation non satisfait (ou partiellement insatisfait) à la fin de la période de reporting (carnet de commandes) s'élève à 1844 millions d'euros (2021 : 1915 millions d'euros). Le groupe s'attend à ce que ces obligations de performance non satisfaites soient en grande partie satisfaites en 2023.

Il n'y a pas eu de changements significatifs de la valeur comptable des passifs et actifs contractuels au cours de la période considérée. Un chiffre d'affaires de 221,3 millions d'euros a été comptabilisé au cours de la

période de reporting et inclus dans le solde du passif des contrats au début de la période de reporting (2021: 115,9 millions d'euros).

Les soldes des créances clients et des actifs contractuels sont présentés à la note 29. Pour plus de détails sur les dépréciations des créances clients et des actifs contractuels comptabilisés au cours de la période considérée, merci de se référer à la note 41. Le tableau suivant présente les soldes des passifs contractuels du groupe.

en millions €	Item dans l'état de la situation financière	Valeur comptable au 31 décembre 2022	Valeur comptable au 31 déc. 2021
Revenus différés	Autres passifs	36,9	39,8
Avances et acomptes sur commandes	Dettes fournisseurs	234,1	219,8
Passifs contractuels (total)		270,9	259,6

10. Les coûts opérationnels

L'état du résultat net a été présenté selon le format du « coût des ventes », c'est-à-dire que les charges ont été directement affectées aux différentes fonctions de production, de vente et de distribution, de marketing, de recherche et développement et de frais généraux. Les dépenses liées aux initiatives ou projets multifonctionnels sont imputées aux coûts fonctionnels respectifs selon un principe d'allocation approprié.

La rubrique « coût des ventes » comprend les coûts des produits vendus et les coûts d'acquisition des marchandises vendues. Outre les dépenses directement imputables, telles que les matières premières et les fournitures, les dépenses liées aux avantages du personnel et les dépenses d'énergie, le coût des ventes inclut également les frais généraux, qui peuvent être imputés au secteur de fabrication, ainsi que les amortissements correspondants.

Les coûts de vente et de distribution concernent notamment les coûts de la fonction vente et marketing, de la distribution et des études de marché.

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts de recherche et de développement de produits et de processus, à moins qu'ils ne soient comptabilisés en tant qu'actifs.

Le poste « frais généraux » comprend principalement les charges liées aux avantages du personnel et le coût des matériels de la zone administrative générale.

Tous les éléments de résultat qui ne peuvent pas être affectés à l'un des domaines fonctionnels mentionnés ci-dessus sont comptabilisés en autres produits et charges. Cela inclut essentiellement les effets de la conversion des transactions en monnaies étrangères, de la vente d'actifs immobilisés, des provisions pour créances clients et des dépenses de restructuration ainsi que d'autres dépenses non récurrentes.

Les produits des subventions liées aux produits sont comptabilisés en autres produits lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les conditions liées aux subventions soient respectées et que les subventions seront reçues. Ils sont systématiquement comptabilisés en tant que produits sur la période au cours de laquelle les coûts correspondants sont enregistrés.

Les coûts d'exploitation par nature sont réconciliés au résultat opérationnel en note 14.

Les postes matières premières et frais de personnel sont présentés ci-dessous :

Matières premières et fournitures

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Achats consommés	694,6	548,3
Autres coûts et services liés aux achats	191,1	153,3
Total	885,7	701,6

Frais de personnel

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Salaires	644,1	536,7
Charges sociales	147,3	115,5
Charges de retraite et charges relatives aux indemnités de départ à la retraite	15,5	12,3
Total	806,9	664,5

11. Autres produits et charges opérationnels

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Gains de change	56,2	37,8
Produits liés aux reprises de dépréciation clients	4,1	3,9
Reprise sur provisions consommées	1,7	1,8
Subventions	3,6	1,4
Autres produits	6,6	2,6
Total des autres produits	72,1	47,4
Pertes de change	-97,4	-28,9
Coûts non récurrents	-46,3	-26,5
Charges liées aux dotations pour dépréciation clients	-5,5	-3,8
Autres charges	-28,6	-33,7
Total des autres charges	-177,8	-92,8
Total autres produits et charges opérationnels	-105,6	-45,3

Cette catégorie comprend les « produits liés aux subventions », notamment les subventions couvrant des dépenses (essentiellement liées aux projets de recherche et de développement). Les impacts de change en 2022 comprennent un montant de 38,2 millions d'euros (2021 : une perte de 4,9 millions d'euros) au titre du reclassement d'éléments des capitaux propres en résultat (merci de se référer à la note 38). Pour plus de détails sur les éléments non récurrents merci de se référer à la note 5.

12. Résultat financier

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Produits financiers	0,5	0,3
- dont montants avec les autres sociétés du groupe	0,2	0,2
Produits sur instruments financiers dérivés	4,3	5,1
Valorisation du passif de contrepartie conditionnelle	149,6	0,0
Autres produits financiers	31,4	16,9
Produits financiers	185,8	22,3
Charges d'intérêts	-18,2	-10,2
- dont montants avec les autres sociétés du groupe	-10,7	-5,6
Charges sur instruments financiers dérivés	-9,0	-4,8
Charges d'intérêts sur retraites	-0,4	-0,2
Valorisation du passif de contrepartie conditionnelle	-0,3	-212,3
Autres charges financières	-22,7	-13,5
Charges financières	-50,7	-241,0
Total	135,2	-218,7

Les « autres produits et charges financiers » comprennent principalement les gains (pertes) de change liés(ées) à la trésorerie et aux emprunts libellés en devises. Le poste « valorisation du passif de contrepartie conditionnelle » se réfère principalement à la réévaluation de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de BIA Separations, qui a généré un revenu de 148,0 millions d'euros au cours de la période de reporting (2021 : -207,7 millions d'euros), merci de se référer à la note 35.

Les charges d'intérêts aux entreprises liées sont liées au prêt accordé par la société mère ultime du groupe, Sartorius AG (merci de se référer aux notes 31 et 44).

13. Charge d'impôt

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Impôts courants	-264,3	-251,1
Impôts différés	13,9	18,7
Total	-250,5	-232,4

La charge d'impôt courant est déterminée en fonction du revenu imposable local correspondant à la période de reporting et des règles fiscales locales. En outre, les impôts sur les bénéfices à court terme incluent des ajustements pour les paiements d'impôts incertains ou les remboursements d'impôts pour des périodes non évaluées. Les variations des actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les impôts sur les bénéfices, à l'exception des variations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

Le tableau suivant présente la différence entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt constatée pour l'exercice concerné. La charge d'impôt attendue est calculée en appliquant un taux moyen pondéré au résultat consolidé avant impôt du groupe.

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Taux d'imposition attendu	25,6%	22,8%
Charge d'impôt estimée	-289,9	-147,3
Différences permanentes	-7,9	-72,0
Produit non imposable et autres exonérations	56,7	5,0
Pertes fiscales non reconnues et différences temporelles déductibles	-0,5	-0,5
Impôts relatifs aux exercices précédents	-5,5	-14,8
Retenue à la source et autres impôts avec une base fiscale différente	-1,6	-2,4
Autres	-1,8	-0,5
Total	-250,5	-232,4
Taux d'imposition effectif	22,2%	35,9%

La baisse du taux d'imposition effectif s'explique principalement par les effets de valorisation liés à la contrepartie éventuelle de l'acquisition de BIA Separations (merci de se référer aux notes 12 et 35). Le revenu n'est pas imposable et conduit donc à un taux d'imposition inférieur par rapport au résultat consolidé avant impôt.

14. Ventilation par nature du résultat opérationnel

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Chiffre d'affaires	3 492,7	2 887,0
Achats consommés	-694,6	-548,3
Autres coûts et services liés aux achats	-191,1	-153,3
Frais de personnel	-807,7	-664,5
Amortissement et dépréciation	-181,7	-141,6
Autres coûts opérationnels	-622,3	-513,8
Sous-total	-2 497,5	-2 021,6
EBIT (Résultat opérationnel)	995,2	865,4
Résultat financier	135,2	-218,7
Impôt sur le résultat	-250,5	-232,4
Participations ne donnant pas le contrôle	-3,8	0,1
Résultat net après participations ne donnant pas le contrôle	876,1	414,4

15. Résultat par action

Selon la norme IAS 33 - Résultat par action -, le résultat par action doit être déterminé séparément. Le bénéfice par action (BPA) de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pendant la période.

	2022	2021
Résultat net après impôts (en millions €)	879,9	414,3
Résultat net part du groupe après impôts (en millions €)	876,1	414,4
Résultat par action (€)	9,51	4,50
Résultat net dilué par action (€)	9,51	4,50
Nombre de titres (statutaire)	92180190	92180190
Titres auto-détenus	-17091	-3361
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calcul du résultat par action	92163099	92176829
Nombre d'actions total utilisé pour calcul du résultat dilué par action	92163099	92176829

Notes annexes à l'état de la situation financière

16. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

en millions €	Goodwill
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2021	725,1
Écarts de conversion	10,3
Regroupement d'entreprises	85,3
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	820,7
Pertes liées aux tests de dépréciation au 1^{er} jan. 2021	0,0
Écarts de conversion	0,0
Pertes liées aux tests de dépréciation	0,0
Pertes liées aux tests de dépréciation au 31 déc. 2021	0,0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2021	820,7
<hr/>	
en millions €	Goodwill
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2022	820,7
Écarts de conversion	-7,1
Regroupement d'entreprises	322,8
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	1136,4
Pertes liées aux tests de dépréciation au 1^{er} jan. 2022	0,0
Écarts de conversion	0,0
Pertes liées aux tests de dépréciation	0,0
Pertes liées aux tests de dépréciation au 31 déc. 2022	0,0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2022	1136,4

Le poste goodwill (1136,4 millions d'euros) correspond au montant résiduel provenant des regroupements d'entreprises. Conformément à la norme IAS 36, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises n'est pas amorti, et doit être soumis à un test de dépréciation annuel au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La variation enregistrée en 2022 concerne les acquisitions de l'activité de chromatographie de Novasep et Albumedix Ltd. (merci de vous référer à la note 8). Les variations de la période précédente résultaient des acquisitions de CellGenix GmbH et Xell AG.

Dans le cadre du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptible de bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises. L'U.G.T. représente le plus petit niveau bénéficiant d'une gestion interne autonome et ne peut pas être plus importante qu'un secteur opérationnel, au sens de l'information sectorielle. Le groupe Sartorius Stedim Biotech a pour stratégie d'être un fournisseur de solutions innovantes pour ses clients. En raison des interdépendances de ce marché, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à cette U.G.T.

Comme en 2021, le test de dépréciation réalisé pour 2022 évalue la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (segment Biopharma). Les prévisions de trésorerie prennent en compte les résultats passés et les prévisions approuvées par le management du groupe sur une période de quatre ans. Le groupe a retenu l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini de 2,5% pour les années

après 2026. Ce dernier taux provient des attentes du marché qui prévoit des taux de croissance significatifs pour le marché biopharmaceutique visé. Le principal vecteur de la croissance pour le groupe Sartorius Stedim Biotech sera le vieillissement de la population, l'augmentation de la population, l'amélioration de l'accès aux médicaments dans les pays émergents et le transfert progressif de produits multi-utilisation vers l'utilisation de produits à usage unique pour les industries biopharmaceutiques.

Les taux d'actualisation appliqués correspondent au coût moyen pondéré du capital ; ils ont été reconnus comme suit :

	2022		2021	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
Biopharma	10,5%	8,4%	7,8%	6,3%

En 2022, notre test de dépréciation n'a pas conduit à la comptabilisation de pertes de valeur. Dans ce contexte, diverses analyses de sensibilité basées sur les variations réalistes des hypothèses décrites ci-dessus n'ont pas entraîné de dépréciation. Les variations suivantes représenteraient théoriquement le « point d'équilibre » :

	2022	2021
Taux d'actualisation	21,6%	29,4%
Taux de croissance	-23,9%	-86,3%
Flux de trésorerie	-72,8%	-90,0%

Immobilisations incorporelles

en millions €	Concessions, droits de propriété indus. et droits similaires, licences, etc.	Marque	Relation clients	Coûts de développement capitalisés	Acomptes	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2021	425,2	14,7	204,1	163,3	0,0	807,3
Écarts de conversion	8,2	0,3	6,3	1,7	0,0	16,5
Regroupement d'entreprises	89,6	5,2	35,2	0,0	0,0	130,1
Acquisitions	2,2	0,0	0,0	37,0	0,2	39,4
Cessions	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Transfert de compte à compte	0,0	-0,4	0,4	0,0	0,0	0,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	525,2	19,8	246,1	202,0	0,2	993,2
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1^{er} janv. 2021	-62,3	-0,6	-107,3	-65,2	0,0	-235,4
Écarts de conversion	-2,1	0,0	-2,0	-0,6	0,0	-4,8
Dépréciations amortissements	-34,6	-0,5	-18,3	-15,2	0,0	-68,6
Reprises sur cessions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transfert de compte à compte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2021	-99,0	-1,2	-127,5	-81,1	0,0	-308,8
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2021	426,2	18,6	118,6	120,9	0,2	684,4

en millions €	Concessions, droits de propriété indus. et droits similaires, licences, etc.	Marque	Relation clients	Coûts de développement capitalisés	Acomptes	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2022	525,2	19,8	246,1	202,0	0,2	993,2
Écarts de conversion	-2,5	-0,3	-1,5	-2,3	0,0	-6,6
Regroupement d'entreprises	164,9	5,4	45,9	1,0	0,0	217,3
Acquisitions	1,2	0,0	0,3	63,1	0,3	65,0
Cessions	-2,1	0,0	0,0	-3,9	0,0	-6,0
Transfert de compte à compte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	686,8	24,9	290,8	259,9	0,5	1262,9
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1^{er} janv. 2022	-99,0	-1,2	-127,5	-81,1	0,0	-308,8
Écarts de conversion	0,4	0,1	1,0	0,7	0,0	2,1
Dépréciations amortissements	-46,1	-1,0	-19,0	-19,4	0,0	-85,5
Reprises sur cessions	2,1	0,0	0,0	4,1	0,0	6,1
Transfert de compte à compte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2022	-142,6	-2,1	-145,6	-95,7	0,0	-386,1
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2022	544,1	22,8	145,2	164,2	0,5	876,8

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (calculés selon la méthode linéaire) et d'éventuelles pertes de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est la période pendant laquelle le groupe s'attend à utiliser l'actif.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est basé sur les périodes de durée d'utilité suivantes :

Logiciel	2 à 10 ans
Technologies	3 à 20 ans
Frais de recherche et développement capitalisés	4 à 6 ans
Relations client	1 - 20 ans
Marque	De 2 ans à l'infini

Les coûts encourus dans le cadre du développement de nouveaux produits et méthodes étaient activés en tant qu'immobilisations incorporelles générées en interne si les critères d'IAS 38.57 étaient remplis. La capitalisation des immobilisations incorporelles générées en interne comprend un niveau important de jugement, par exemple l'évaluation de la faisabilité d'un projet de développement, les perspectives de marché attendues et la détermination des durées d'utilité.

Les coûts de développement activés couvrent principalement les coûts alloués aux personnels participant aux efforts de développement, aux matières premières et fournitures, aux services externes et aux charges directement imputables. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité qui ne dépasse pas en général six années. En 2022, des frais de développement de 63,1 millions d'euros ont été comptabilisés à l'actif (37,0 millions d'euros en 2021).

Si une immobilisation incorporelle générée en interne ne peut pas être reconnue, les coûts de développement sont inclus dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts des activités de recherche sont comptabilisés directement en charge sur l'exercice concerné.

La marque Stedim acquise en 2007 et intégrée au sein de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortie. Il n'y a pas de limite finie sur la durée pendant laquelle la marque générera des flux de trésorerie pour le groupe. La marque est soumise à un « impairment test » au moins une fois par an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) : segment Biopharma.

L'amortissement des actifs incorporels est affecté aux fonctions correspondantes dans le compte de résultat. Pour les frais de développement capitalisés, l'amortissement est présenté dans les « coûts des ventes ».

Des dépréciations d'un montant de 3,9 millions d'euros ont été constatées en 2022 au titre des frais de développement capitalisés. Aucune perte de valeur significative sur les immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée au cours de la période précédente.

17. Immobilisations corporelles

en millions €	Terrains, constructions et agencements des constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2021	351,6	249,8	135,1	125,7	862,2
Écarts de conversion	10,8	7,8	2,0	4,9	25,5
Regroupement d'entreprises	13,0	5,6	1,0	0,1	19,6
Acquisitions	22,5	40,3	21,5	201,2	285,5
Cessions	-0,5	-3,9	-4,4	0,0	-8,8
Transferts de compte à compte	28,8	13,0	1,8	-43,6	0,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	426,2	312,6	157,1	288,2	1184,1
Cumul des amortissements au 1^{er} janv. 2021	-82,1	-118,5	-72,3	0,0	-272,9
Écarts de conversion	-1,7	-3,0	-1,5	0,0	-6,1
Amortissement	-17,8	-25,0	-15,0	0,0	-57,8
Reprises sur cessions	0,4	2,8	4,1	0,0	7,4
Transferts de compte à compte	0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2021	-101,1	-143,5	-84,8	0,0	-329,4
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2021	325,1	169,1	72,4	288,2	854,7
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2021 de l'actif relatif au droit d'utilisation	67,5	1,8	4,4	0,0	73,7
Total des immobilisations corporelles au 31 déc. 2021	392,6	170,9	76,7	288,2	928,4

	Terrains, constructions et agencements des constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2022	426,2	312,6	157,1	288,2	1184,1
Écarts de conversion	2,1	1,1	-0,7	3,0	5,4
Regroupement d'entreprises	5,9	16,9	1,0	3,7	27,4
Acquisitions	27,6	37,7	29,9	284,0	379,2
Cessions	-1,7	-8,6	-13,4	0,0	-23,8
Transferts de compte à compte	49,1	36,4	11,4	-94,8	2,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	509,1	396,0	185,3	484,0	1574,4
Cumul des amortissements au 1^{er} janv. 2022	-101,1	-143,5	-84,8	0,0	-329,4
Écarts de conversion	0,2	-0,2	0,3	0,0	0,3
Amortissement	-23,2	-34,4	-18,7	0,0	-76,4
Reprises sur cessions	1,2	7,9	12,4	0,0	21,5
Transferts de compte à compte	-1,7	0,3	-0,3	0,0	-1,7
Cumul des amortissements au 31 déc. 2022	-124,7	-169,9	-90,9	0,0	-385,6
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2022	384,4	226,1	94,3	484,0	1188,8
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2022 de l'actif relatif au droit d'utilisation	97,0	1,8	4,4	0,0	103,2
Total des immobilisations corporelles au 31 déc. 2022	481,3	228,0	98,7	484,0	1292,0

La rubrique « Immobilisations corporelles » de l'état de la situation financière comprend les actifs liés aux droits d'utilisation selon IFRS 16 (merci de vous référer à la note 18). Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée selon la méthode linéaire. Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur les périodes d'utilité suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Machines	5 à 15 ans
Équipement atelier et matériel de bureau	3 à 13 ans

Les dotations aux amortissements et la charge de dépréciation sont incluses dans le compte de résultat selon l'utilisation des actifs dans les coûts des ventes, les frais commerciaux et de distribution, les frais de recherche et développement, les frais généraux et les autres charges opérationnelles.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges sauf s'ils sont directement affectables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié et sont donc partie intégrante du coût de cet actif.

Les subventions liées à des actifs sont déduites du coût de cet actif.

En 2022, comme pour l'exercice 2021, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée pour les immobilisations corporelles.

18. Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location est conforme à la norme IFRS 16 - Contrats de location. Pour la structure de financement du groupe, les baux ne sont pas très pertinents. Les principales considérations relatives aux baux sont donc généralement d'ordre pratique, par exemple en ce qui concerne la gestion du matériel informatique ou la gestion du parc automobile. En conséquence, les locations de matériel informatique et de voitures représentent la majeure partie des contrats de location du groupe. La durée des baux est généralement fixe et s'étend généralement sur trois à cinq ans. Cependant, les contrats de location du groupe dans lesquels le bailleur est une partie liée qui est une entité contrôlée par la société mère finale, Sartorius AG, sont généralement de nature court terme offrant aux deux parties contractantes une flexibilité opérationnelle. Par ailleurs, sur certains sites, le groupe dispose de baux immobiliers à long terme. Les contrats de location peuvent contenir des options d'extension qui sont incluses dans la durée du contrat de location selon IFRS 16 lorsque le groupe est raisonnablement certain que l'option sera exercée. Le groupe n'agit pas en tant que bailleur dans une mesure significative.

Selon IFRS 16, les contrats de location doivent généralement être comptabilisés au bilan du preneur. Un locataire reconnaît un droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser un bien de location, ainsi qu'un passif résultant de la location, ce qui représente son obligation d'effectuer des paiements de location. Le groupe utilise les exonérations pour les baux à court terme et les baux d'actifs de faible valeur et comptabilise les loyers correspondants en charges de manière générale sur une base linéaire sur la durée du bail en question. En conséquence, aucun droit d'utilisation et aucun passif au titre de contrats de location ne sont comptabilisés pour ces contrats de location. En outre, aucun droit d'utilisation et aucun passif ne sont comptabilisés pour les locations entre entités du groupe. Enfin, le groupe n'applique pas la norme aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

Dans l'état de la situation financière, le groupe présente l'actif du droit d'utilisation en fonction de la nature de l'actif du contrat de location sous-jacent dans la rubrique « Immobilisations corporelles ». Les actifs liés aux droits d'utilisation sont comptabilisés à leur coût déduction faite de l'amortissement cumulé et des éventuelles pertes de valeur. Le coût des actifs liés au droit d'utilisation comprend la valeur actuelle des paiements des loyers futurs, tous les paiements versés au début ou avant le commencement du bail, les éventuels coûts directs initiaux ainsi que les coûts de démantèlement ou de retrait de l'actif du contrat de location. Les actifs bénéficiant du droit d'utilisation sont généralement amortis sur la durée du contrat de bail. Si le transfert de propriété légale du bien loué est prévu à la fin de la durée du contrat de bail, le droit d'utilisation est déprécié sur la durée de vie économique du bien loué. Dans l'état du résultat, la dépréciation est comptabilisée dans les coûts opérationnels.

Les passifs liés aux contrats de location sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Les passifs au titre des contrats de location sont initialement comptabilisés à un montant égal à la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location. En règle générale, le taux d'emprunt marginal du groupe est utilisé pour l'actualisation. Aucun ajustement spécifique à l'actif n'est effectué sur ce taux d'intérêt car cela n'est pas pertinent pour le financement du groupe à l'heure actuelle. Par la suite, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée des intérêts débiteurs et réduite des paiements locatifs. Les intérêts débiteurs sont comptabilisés dans le résultat financier et, dans la mesure où ils sont payés, dans la section financement du tableau des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2022, les dettes de location s'élevaient à 110,6 millions d'euros (2021 : 78,9 millions d'euros). Les échéances des loyers futurs sont présentées à la note 40. La composition des actifs liés aux droits d'utilisation inclus dans les « Immobilisations corporelles » à la date de clôture et à la date de clôture précédente et les principaux changements de la période sont présentés dans le tableau ci-dessous :

en millions €	Terrains, constructions et agencements des constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2021	70,5	2,8	7,9	81,2
Écarts de conversion	3,6	0,0	0,3	3,9
Regroupement d'entreprises	3,3	1,0	0,1	4,4
Dotations	24,2	0,3	2,6	27,2
Cessions	-3,9	0,0	-0,6	-4,5
Transferts de compte à compte	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	97,8	4,2	10,3	112,2
Cumul des amortissements au 1^{er} janv. 2021	-21,0	-1,7	-3,6	-26,3
Écarts de conversion	-1,2	0,0	-0,1	-1,3
Amortissement	-12,0	-0,7	-2,5	-15,2
Reprises sur cessions	3,9	0,0	0,3	4,2
Transferts de compte à compte	0,0	0,0	0,0	0,0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2021	-30,3	-2,4	-5,9	-38,5
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2021	67,5	1,8	4,4	73,7

en millions €	Terrains, constructions et agencements des constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janv. 2022	97,8	4,2	10,3	112,2
Écarts de conversion	-0,2	0,0	0,0	-0,3
Regroupement d'entreprises	3,6	0,0	0,0	3,6
Dotations	46,0	0,8	2,9	49,6
Cessions	-4,1	0,0	-0,5	-4,6
Transferts de compte à compte	-2,4	0,4	0,0	-2,0
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	140,8	5,3	12,6	158,6
Cumul des amortissements au 1^{er} janv. 2022	-30,3	-2,4	-5,9	-38,5
Écarts de conversion	0,1	0,0	0,0	0,2
Amortissement	-16,2	-1,0	-2,7	-19,8
Reprises sur cessions	0,8	0,0	0,3	1,2
Transferts de compte à compte	1,7	-0,1	0,0	1,6
Cumul des amortissements au 31 déc. 2022	-43,8	-3,4	-8,2	-55,4
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2022	97,0	1,8	4,4	103,2

Les charges d'intérêts présentées dans le résultat financier, le total des décaissements de trésorerie pour les baux existants et les charges qui ont été comptabilisées pour les baux à court terme et les baux d'actifs de faible valeur au cours de la période de clôture et de la clôture précédente sont présentés dans le tableau ci-dessous. Aucune

dépense importante n'a été comptabilisée au titre des paiements de location variables au cours de la période considérée.

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Charges d'intérêts pour les contrats de location	3,1	2,4
Frais de location d'actifs de faible valeur	2,3	1,6
Coûts de location à court terme	3,3	1,9
Remboursement des dettes liées au contrat de location	18,1	13,6
Total des décaissements pour les contrats de location	26,8	19,5

19. Impôts différés

en millions €	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs		Reconnu en compte de résultat
	31 déc. 2022	31 Déc. 2021	31 déc. 2022	31 Déc. 2021	
Immobilisations incorporelles	1,6	0,3	168,2	127,5	6,3
Immobilisations corporelles	0,8	0,0	15,6	8,9	-3,1
Stocks	45,4	25,6	0,0	5,1	26,2
Créances clients et autres actifs courants	0,5	7,8	3,7	0,1	-3,9
Provisions	7,2	9,5	0,0	0,0	1,1
Passif	15,9	22,9	0,0	0,0	-15,9
Déficits reportables	3,5	0,4	0,0	0,0	3,2
Bénéfices non distribués des filiales	0,0	0,0	4,2	4,2	0,0
Montant brut	74,9	66,5	191,6	145,8	13,9
Compensation	-13,3	-20,0	-13,3	-20,0	0,0
Montant net	61,6	46,5	178,3	125,8	13,9

Les actifs ou passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables et la valeur fiscale des actifs et des passifs concernés (sauf dans les cas particuliers prévus par IAS 12), y compris les reports de pertes et les crédits d'impôt. L'évaluation est basée sur les taux d'imposition devant entrer en vigueur dans la période au cours de laquelle un actif est réalisé, un passif est réglé ou des pertes fiscales sont utilisées. À cette fin, le groupe utilise les taux d'imposition et les règles fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La variation des actifs et passifs d'impôts différés est reflétée dans le poste « impôts sur le résultat » du compte de résultat, à l'exception des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et des effets des regroupements d'entreprises.

Des actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales inutilisées dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible sur lequel les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales inutilisées pourront être imputées. Les évolutions futures étant incertaines et en partie indépendantes de la volonté de la direction, des hypothèses sont nécessaires pour estimer les bénéfices imposables futurs ainsi que la période au cours de laquelle les actifs d'impôts différés seront récupérés. Les estimations sont révisées au cours de la période au cours de laquelle il existe suffisamment d'éléments probants pour réviser l'hypothèse. S'il n'existe pas d'indication que tout ou partie d'une différence temporelle déductible ou d'une perte fiscale puisse être réalisée, le montant correspondant n'est pas comptabilisé à l'actif.

Le groupe opère dans de nombreuses juridictions fiscales. Par conséquent, les positions fiscales présentées dans les états financiers doivent être déterminées en tenant compte des lois fiscales locales respectives et des points de vue pertinents des administrations fiscales. En raison de leur complexité, ces éléments peuvent faire l'objet d'une interprétation différente par les contribuables d'une part et les autorités fiscales locales d'autre part. Le montant des positions fiscales incertaines est basé sur la meilleure estimation possible du paiement d'impôt attendu.

En 2021, plus de 130 pays se sont accordés sur l'introduction d'un impôt minimum (appelé deuxième pilier) pour les groupes multinationaux dont le chiffre d'affaires global dépasse 750 millions d'euros. L'objectif de l'initiative est que ces groupes paient un taux d'imposition effectif de 15%. Dès l'entrée en vigueur des modifications des législations fiscales des pays dans lesquels le groupe opère, le groupe pourra être soumis à l'impôt minimum. A la date d'autorisation de publication de ces comptes consolidés, la législation fiscale relative à l'impôt minimum ne s'applique dans aucun des pays où le groupe opère. Au 31 décembre 2022, le groupe ne disposait pas d'informations suffisantes pour déterminer l'impact quantitatif potentiel.

Impôts différés actifs

À la date de clôture, le groupe présentait des déficits reportables de 10,3 millions d'euros (7,1 millions d'euros en 2021). Un impôt différé actif a été comptabilisé au titre de pertes pour un montant de 4,3 millions d'euros (1,7 million d'euros en 2021). Les impôts différés actifs s'élèvent à un montant de 0,8 millions d'euros (0,3 million d'euros en 2021) et concernent des sociétés qui ont présenté des pertes au titre de cette année ou des années antérieures.

Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs liés aux immobilisations incorporelles se rapportent à des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et par conséquent sont principalement liés aux technologies et aux relations clients.

Le groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés passifs sur les autres réserves cumulées des filiales à hauteur d'approximativement 54 millions d'euros (35 millions d'euros en 2021) dans la mesure où ces réserves feront l'objet d'un réinvestissement.

La charge d'impôt courant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit dans le tableau :

en millions €	2022	2021
Couvertures de flux de trésorerie	2,9	5,3
Réévaluation des actifs passifs au titre des régimes à prestations définies	-3,6	-0,9
Investissement dans une entité étrangère	-5,0	0,0
Écarts de conversion	1,4	-0,5
Total	-4,3	3,8

La variation des actifs et passifs d'impôts différés peut être rapprochée comme suit :

en millions €	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Solde au 1 ^{er} janv. 2021	27,5	85,1
Variation de périmètre	0,1	44,3
Comptabilisés dans le résultat net	12,2	-6,5
Comptabilisés en autres éléments du résultat global	6,8	2,9
Solde au 31 déc. 2021	46,5	125,8

en millions €	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Solde au 1^{er} jan. 2022	46,5	125,8
Variation de périmètre	4,5	51,4
Comptabilisés dans le résultat net	10,7	-3,1
Comptabilisés en autres éléments du résultat global	-0,1	4,2
Solde au 31 déc. 2022	61,6	178,3

20. Stocks

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Matières premières et approvisionnements	394,6	263,8
En-cours de production	213,7	191,9
Produits finis	400,2	309,3
Acomptes	16,3	18,0
Total	1024,8	783,0

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Valeur brute des stocks	1104,6	840,2
Dépréciation des stocks	-79,8	-57,3
Valeur nette des stocks	1024,8	783,0

Pour les matières premières et approvisionnements, la méthode de valorisation appliquée est le coût moyen pondéré. Les produits finis et l'en-cours de production sont constatés au coût complet. Ce coût intègre les coûts directs, qui peuvent être imputés à ces éléments, et une quote-part des frais généraux de production et de maintenance des matières, d'amortissement et/ou de dépréciation fondée sur la capacité normale de production, sous réserve que ces charges soient liées à la production.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour le marketing, la vente et la distribution. En cas de risques liés aux stocks (surstockage ou rotation lente des stocks par exemple), les stocks sont dépréciés en conséquence.

21. Capital social

Le capital de Sartorius Stedim Biotech S.A. est composé de 92 180 190 actions d'une valeur nominale de 0,20 €.

Il n'existait pas au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2022 d'instruments dilutifs. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Nombre d'actions à l'ouverture	92 180 190	92 180 190
Nombre d'actions à la clôture	92 180 190	92 180 190
Valeur nominale de l'action (en €)	0,20	0,20
Montant du capital social (en millions €)	18,4	18,4

Dividendes

Le Conseil d'Administration soumettra une proposition à l'Assemblée générale des actionnaires pour le versement d'un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comme suit : le paiement d'un dividende net de 1,44 € par action (2021: 1,26 €), c'est-à-dire un décaissement total de 132,7 millions d'euros en excluant les titres auto-détenus (en 2021, le montant versé était de 116,1 millions d'euros).

22. Participations ne donnant pas le contrôle

Le montant des participations ne donnant pas le contrôle reconnu dans l'état de la situation financière d'un montant de 64,9 millions d'euros (77,4 millions d'euros en 2021) se réfère aux filiales Sartorius Korea Biotech et Sartorius CellGenix.

En 2022, le groupe a racheté la participation restante dans Biological Industries (30%) qui était encore détenue par des actionnaires ne donnant pas le contrôle. La société est désormais une filiale à 100% du groupe. En échange de la participation supplémentaire de 30% dans Biological Industries, le groupe a versé un montant d'environ 39,1 millions d'euros en numéraire aux actionnaires détenant la participation ne donnant pas le contrôle. La dette financière qui avait été comptabilisée au titre de l'option de vente correspondante de la participation ne donnant pas le contrôle d'un montant de 44,5 millions d'euros a été reclassée en report à nouveau. L'impact sur les participations ne donnant pas le contrôle et les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère est présenté dans l'état des variations des capitaux propres.

La participation du groupe dans Sartorius Korea Biotech est de 69% ; les 31% restants font l'objet d'une option d'achat exerçable. Le prix d'achat de cette participation ne donnant pas le contrôle est variable et dépend des performances futures de cette entité. La participation de 51% du groupe dans Sartorius CellGenix a été acquise en 2021. Les actions restantes font l'objet d'options de vente et d'achat (merci de se référer à la note 35).

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Sartorius Korea Biotech Co. Ltd.		
Chiffre d'affaires	169,3	134,3
Résultat net	8,0	7,1
Total de l'actif	101,3	83,1
Résultat attribué	2,5	2,2
Sartorius CellGenix GmbH		
Chiffre d'affaires	32,0	12,5
Résultat net	2,8	-7,6
Total de l'actif	145,7	144,3
Résultat attribué	1,3	-3,7

Il n'y a pas de restrictions significatives sur la capacité du groupe à accéder ou utiliser les actifs ou à régler les passifs des entités mentionnées ci-dessus. Pour Sartorius CellGenix, les données de l'année précédente se rapportent à la période comprise entre la date d'acquisition (2 juillet 2021) et le 31 décembre 2021.

23. Provisions pour avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

La plupart des entités du groupe Sartorius Stedim Biotech effectuent des paiements au titre des régimes à cotisations définies, principalement relatifs à des régimes généraux de retraite gouvernementaux. En 2022, la charge totale comptabilisée pour les régimes à cotisations définies s'élève à 49,4 millions d'euros (en 2021 : 38,4 millions d'euros).

Régimes à prestations définies

Les provisions pour retraites et obligations similaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech conformément aux principes actuariels. La norme IAS 19 - Avantages du personnel prévoit la méthode des unités de crédit projetées comme méthode d'évaluation. En plus des rentes et des espérances de vie connues, cette méthode de la valeur de rachat prévue tient compte des augmentations futures des salaires et des rentes.

Les taux d'actualisation appliqués reflètent les taux d'intérêt qui ont été payés à la date d'arrêté pour des obligations de sociétés de haut niveau dont les échéances correspondent et qui sont libellées dans les devises concernées (principalement en euro). Si ce type d'obligations n'est pas disponible ou si les échéances correspondent à des échéances à long terme ou ne sont pas disponibles, les taux d'intérêt correspondants sont déterminés par extrapolation.

En raison de l'évolution des conditions du marché et de l'économie, les hypothèses clés sous-jacentes peuvent différer des évolutions réelles et peuvent entraîner des modifications importantes des obligations en matière de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Une analyse de sensibilité est présentée ci-dessous.

Les réévaluations des actifs et passifs des régimes à prestations définies sont présentés dans les autres éléments de l'état du résultat global selon la norme IAS 19. La réévaluation des actifs|passifs au titre des régimes à prestation définies qui ont été transférés aux réserves de retraite, résulte essentiellement d'un changement dans le taux d'actualisation et s'élève à 13,9 millions d'euros (perte actuarielle de 2,2 millions d'euros en 2021).

Un montant de 20,1 millions d'euros concerne notamment les provisions pour retraite relatives aux plans de départ en retraite de notre personnel allemand. Ces provisions totalisaient 27,8 millions d'euros en 2021. Elles concernent principalement les engagements directs liés aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces engagements, les employés obtiennent des avantages pour les années de service accomplies au sein de l'entité. Les avantages obtenus dépendent du niveau de rémunération et de l'âge respectif des employés. Ces avantages de retraite ne font généralement pas l'objet d'un versement sur un fonds de placement.

L'évaluation des obligations concernant les avantages postérieurs à l'emploi repose sur les principales hypothèses actuarielles suivantes :

Pour l'Allemagne :

en %	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Taux d'actualisation	3,16	0,90
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,10	2,00

Les hypothèses de mortalité et d'invalidité sont basées sur les tables « Richttafeln (RT) 2018 G » déterminées par Klaus Heubeck.

Pour la France :

en %	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Taux d'actualisation	3,60	0,90
Taux d'augmentation des salaires	2,25	2,00

Les montants enregistrés dans le compte de résultat correspondent aux éléments suivants :

en millions €	2022	2021
Coût des services rendus	-3,1	-2,9
Coût des services passés	0,9	1,2
Charge nette d'intérêts	-0,3	-0,2
Composante du coût des prestations de retraite comptabilisées en résultat	-2,6	-1,9
Rendement de l'actif du régime (intérêts exclus)	0,2	0,0
Réévaluation du régime	13,7	2,2
Composantes des coûts de prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	13,9	2,2
Total	11,3	0,3

Dans l'état du résultat net, le coût du service courant est alloué selon l'affectation des employés aux différentes fonctions respectives.

Le montant inclus dans l'état consolidé de la situation financière présentant l'obligation du groupe au titre des régimes à prestations définies est le suivant :

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Valeur actuelle des obligations	52,5	64,9
Juste valeur des actifs en couverture	-20,8	-21,2
Passif net	31,7	43,7

La valeur actuelle de l'obligation comptabilisée au bilan a évolué comme suit :

en millions €	2022	2021
Valeur actuelle des obligations à l'ouverture	64,9	63,8
Coût des services rendus	3,1	2,9
Coût des services passés	-0,9	-1,2
Coût financier	0,6	0,3
Réévaluation du régime	-13,8	-2,3
Écarts de conversion	0,9	0,8
Indemnités de départ à la retraite versées au cours de l'exercice	-7,0	-1,3
Cotisations des employés	0,8	0,5
Contributions aux plans des participants	3,1	2,5
Autres variations	0,7	-1,3
Valeur actuelle des obligations à la clôture	52,5	64,9

Les gains et pertes actuariels relatifs à l'obligation au titre des régimes à prestations définies se décomposent comme suit :

en millions €	2022	2021
Ajustements liés à l'expérience	2,8	1,9
Modifications liées aux hypothèses démographiques	-0,6	-1,0
Modifications liées aux hypothèses financières	-15,9	-3,1
Total	-13,8	-2,3

Actif du régime :

en millions €	2022	2021
Actif du régime au 1^{er} janv.	21,2	16,4
Revenu attendu	0,3	0,2
Rendement de l'actif du régime (intérêts exclus)	0,2	0,0
Réévaluation du régime	-0,1	-0,1
Contribution du groupe & versements	-6,9	-1,1
Écarts de conversion	0,7	0,6
Cotisations des employés	0,8	0,5
Cotisations des employeurs	3,2	2,1
Contributions aux plans des participants	3,2	2,5
Autres variations	-1,7	0,0
Actif du régime au 31 déc.	20,8	21,2

Décomposition de l'actif du régime :

Les actifs du régime se réfèrent principalement à des contrats d'assurance en Suisse et il n'y a pas de participation significative ou de titres de créance inclus. La filiale en Corée du Sud a déposé un montant de 5,3 millions d'euros (6,9 millions d'euros en 2021) auprès de banques locales (trésorerie et équivalents de trésorerie).

Analyse de sensibilité :

Une augmentation|diminution des hypothèses actuarielles aurait les effets suivants sur les régimes à prestations définies (un signe positif (+) signifie une augmentation de l'obligation) :

2021 :

en millions €		
Hypothèses démographiques		
Espérance de vie	+1 an	-1 an
Impact	2,7	-2,7
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation	+100 bps	-100 bps
Impact	-7,6	8,5
Taux d'augmentation des salaires	+50 bps	-50 bps
Impact	2,5	-2,4
Taux d'augmentation des pensions de retraite	+25 bps	-25 bps
Impact	2,5	-2,4

2022 :

en millions €		
Hypothèses démographiques		
Espérance de vie	+1 an	-1 an
Impact	2,1	-2,0
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation	+100 bps	-100 bps
Impact	-5,0	6,2
Taux d'augmentation des salaires	+50 bps	-50 bps
Impact	2,2	-2,0
Taux d'augmentation des pensions de retraite	+25 bps	-25 bps
Impact	2,0	-1,9

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus peut ne pas être représentative de la variation réelle de l'obligation des régimes à prestations définies car il est peu probable que le changement dans les hypothèses se produise de manière isolée. En outre, la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies a été calculée en utilisant la même méthode qui a été appliquée dans le calcul du passif lié à l'obligation au titre des régimes à cotisations définies comptabilisé dans l'état de la situation financière (méthode des unités de crédit projetées).

Analyse de l'échéance

Les flux de trésorerie non actualisés des obligations des régimes à prestations définies peuvent être décomposés en termes d'échéance comme suit :

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
< 1 an	2,7	2,5
1 - 5 ans	12,3	11,1
6 - 10 ans	20,8	19,4
> 10 ans	115,8	110,0
Total	151,6	142,9

La durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies est de 14,6 années (16 années en 2021).

24. Autres provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un engagement ou une obligation vis-à-vis de tiers découlant d'engagements passés, un décaissement de ressources probable et à condition que le montant de l'obligation puisse être raisonnablement estimé. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de l'obligation à la date de clôture.

Pour déterminer le montant des obligations, certaines estimations et hypothèses doivent être appliquées, y compris la détermination de la probabilité et du montant des sorties futures de ressources. En règle générale, des estimations importantes sont impliquées dans la détermination des provisions liées aux contrats onéreux, aux coûts de garantie, aux obligations de mise hors service d'immobilisations et aux procédures judiciaires.

Autres provisions non courantes

en millions €	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janv. 2021	2,2	4,3	6,5
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Consommation	-1,0	-0,2	-1,2
Reprises	0,0	0,0	0,0
Dotations	1,9	0,6	2,5
Solde au 31 déc. 2021	3,1	4,7	7,7

en millions €	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janv. 2022	3,1	4,7	7,7
Variation de périmètre	0,0	3,2	3,2
Écarts de conversion	0,0	-0,1	-0,1
Consommation	-1,3	-0,2	-1,5
Reprises	0,0	0,0	0,0
Dotations	2,1	1,2	3,3
Reclassement	0,0	-0,3	-0,3
Solde au 31 déc. 2022	3,9	8,5	12,3

Les autres provisions non courantes comprennent principalement des provisions relatives à des plans de préretraite partielle et à des primes d'ancienneté de présence (incluses dans le poste « Autres »). Ces engagements concernent principalement les sociétés allemandes du groupe. Les régimes de préretraite partielle permettent à des employés de travailler à temps partiel pendant trois à cinq ans avant leur retraite officielle.

Selon la norme IAS19, le montant des indemnités de départs relatifs à des périodes futures doit être comptabilisé en résultat net sur la période de service concernée. Les gains et pertes actuariels ainsi que le coût des services passés sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les provisions non courantes sont constatées à leur valeur actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite et pour les provisions pour ancienneté est de +2,9% (-0,2% en 2021).

Depuis 2022, les obligations à long terme liées au nouveau programme dit d'intéressement à long terme (« programme LTI », merci de se référer à la note 43) sont également présentées sous « Autres provisions non courantes ».

Provisions courantes

Au cours des exercices 2021 et 2022, les provisions courantes ont évolué comme suit :

en millions €	Garanties	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janv. 2021	8,7	12,1	20,7
Variation de périmètre	0,1	0,4	0,5
Écarts de conversion	0,2	0,0	0,2
Consommation	-1,0	-1,1	-2,1
Reprises	-3,9	-3,4	-7,2
Dotations	10,1	8,7	18,8
Solde au 31 déc. 2021	14,2	16,8	30,9

en millions €	Garanties	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janv. 2022	14,2	16,8	30,9
Variation de périmètre	0,0	0,1	0,1
Écarts de conversion	-0,1	0,0	-0,1
Consommation	-0,3	-1,2	-1,6
Reprises	-7,9	-4,0	-11,9
Dotations	5,9	2,6	8,4
Autres variations	2,1	-2,3	-0,2
Solde au 31 déc. 2022	13,8	12,0	25,7

Les provisions pour garantie incluent les livraisons de produits de remplacement et les réparations. Des provisions pour risques spécifiques sont comptabilisés lorsque sa survenance est plus probable qu'improbable. Les risques généraux de garantie sont comptabilisés sur la base de l'expérience passée. Les autres provisions comprennent principalement les éléments relatifs aux contrats de construction et les passifs incertains liés au personnel et aux risques fiscaux.

25. Avantages sociaux

Les dettes au titre des avantages du personnel reflètent les charges à payer suivantes :

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Primes et bonus d'incitation	41,4	62,4
Vacances et heures supplémentaires	17,5	11,1
Autres	15,2	23,7
Avantages au personnel	74,1	97,2

26. Autres obligations financières | Engagements donnés et reçus

Comme pour les exercices précédents, il n'y a pas de passifs éventuels ou d'actifs éventuels importants à signaler.

27. Instruments financiers : principales méthodes comptables

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les notes suivantes donnent un aperçu de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech et fournissent des informations supplémentaires sur les éléments de l'état de la situation financière qui contiennent des instruments financiers.

Les actifs financiers du groupe comprennent principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et prêts et les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive.

Les passifs financiers du groupe comprennent principalement des emprunts contractés auprès de Sartorius AG, des contreparties éventuelles selon IFRS 3, des dettes fournisseurs, des dettes de location et des instruments financiers dérivés avec une juste valeur négative. Les passifs financiers autres que les instruments financiers dérivés et ceux découlant d'accords de contrepartie conditionnelle sont évalués au coût amorti.

La comptabilisation des instruments financiers respecte IFRS 9 - Instruments financiers. La norme IFRS 9 - Instruments financiers comprend des recommandations pour le classement et l'évaluation des instruments financiers qui reflète à la fois le modèle de gestion de l'entité (détenus pour encaisser, détenus pour encaisser et revendre, autres) dans le cadre duquel les actifs sont détenus et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (critère « SPPI »). Il n'y a eu aucun reclassement des instruments financiers au cours de la période considérée.

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, IFRS 9 inclut un modèle dit de perte attendue. Les actifs financiers sont généralement considérés comme dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qui mettent en doute la collecte intégrale des flux de trésorerie des actifs financiers respectifs. Concernant les actifs financiers du groupe, l'approche simplifiée appliquée aux créances clients est particulièrement pertinente.

Outre les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont les actifs financiers les plus significatifs dans l'état de situation financière du groupe à la date d'application initiale d'IFRS 9 et à la date de clôture du 31 décembre 2022. Aucune dépréciation n'a été constatée en raison de la non-matérialité des impacts.

Au dernier arrêté, pour les actifs financiers restants évalués au coût amorti, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au décembre 2022 pour les pertes de crédit attendues sur 12 mois en raison de pertes historiques non significatives pour le groupe.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur déterminée selon la méthode d'évaluation à la valeur de marché dans laquelle des méthodes mathématiques reconnues sont utilisées. Les justes valeurs sont basées sur les données de marché disponibles au moment du calcul de la valeur de ces dérivés et reflètent les estimations de la situation du marché à la fin de l'année. Les instruments qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture et pour lesquels aucune comptabilité de couverture n'est appliquée sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont soit comptabilisées en résultat net ou, dans le cas de relations de couverture, dans les autres éléments du résultat global.

Le groupe applique les règles de comptabilité de couverture d'IFRS 9. Le groupe utilise des opérations à terme pour couvrir les risques de flux de trésorerie résultant de la variation des taux de change liés aux ventes de produits et aux activités de production et cela ne désigne que l'élément spot de l'instrument de couverture.

28. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le groupe considère en trésorerie et équivalents de trésorerie tous les placements à forte liquidité avec une échéance inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition. Cela comprend principalement les dépôts dans les banques. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur. Dans le cadre du tableau de flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus. Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 107,1 millions d'euros (223,6 millions d'euros en 2021).

29. Créances clients | Autres actifs courants

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Créances clients tiers	364,3	334,9
Actifs contractuels (selon IFRS 15)	13,6	4,0
Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG	26,7	17,1
Créances clients	404,6	356,0

Les valeurs comptables des créances clients et autres créances sont représentatives de leur juste valeur compte tenu de la date d'échéance et des risques de crédit. Les actifs contractuels sont comptabilisés dans le cadre de contrats de construction spécifiques aux clients qui répondent aux exigences de comptabilisation des produits dans le temps, conformément à IFRS 15 (merci de vous référer à la note 9). Le montant des créances clients présenté au 31 décembre 2022 est diminué de 211,5 millions d'euros (2021: 140,2 millions d'euros) du fait de la vente de créances clients car la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers cédés ont été transférés à l'acheteur et les créances respectives ont été entièrement décomptabilisées. En particulier, les risques de crédit ainsi que les risques liés aux taux de change ont été intégralement transférés à l'acheteur dans le cadre du programme d'affacturage actuel. Le programme est organisé par le département Trésorerie du groupe Sartorius AG. Toutes les sociétés participantes du groupe Sartorius AG peuvent vendre des créances d'un volume combiné de 160 millions d'euros et 140 millions de dollars US dans le cadre du programme.

Le poste « Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG » concerne les autres sociétés du groupe Sartorius (merci de vous référer à la note 44). Les pertes de valeur sur les clients et autres créances sont comptabilisées à l'aide de comptes de provision distincts. Pour plus de détails sur la détermination des provisions pour dépréciation merci de se référer à la note 41.

30. Autres actifs financiers

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Dérivés	5,5	1,3
Autres actifs financiers	25,9	13,7
Actifs financiers courants	31,4	15,0

Le montant indiqué en tant qu'instrument financier dérivé représente la juste valeur des instruments de couverture (pour plus de détails merci de se référer à la note 38).

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins toute perte de valeur. La rubrique « Autres actifs financiers » comprend les créances rattachées à d'autres entités du groupe Sartorius AG pour 1,1 million d'euros (En 2021: 1,0 million d'euros).

31. Emprunts et autres passifs financiers

en millions €	Solde au 31. déc. 2022	Dont passifs courants au 31 déc. 2022	Solde au 31. déc. 2021	Dont passifs courants au 31 déc. 2021
Dettes auprès des établissements de crédit	6,6	1,4	22,5	16,8
Prêts de Sartorius AG	1018,5	3,0	524,1	8,7
Total des emprunts et autres passifs financiers non courants	1025,1	4,5	546,6	25,5

Le groupe Sartorius Stedim Biotech Group a signé un accord de prêt avec sa société mère Sartorius AG pour financer principalement les acquisitions en 2021 et 2022. Les taux d'intérêt sont fixés avec une marge fondée sur les principes et les conditions de pleine concurrence. En outre, le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech est garanti par une ligne de crédit de sa société mère Sartorius AG (merci de vous référer à la note 40).

Les emprunts financiers non courants ne comprennent pas les passifs envers les vendeurs liés aux soldes des prix d'acquisition qui sont présentés en « Autres passifs financiers non-courant ».

32. Autres passifs financiers non courants

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Passif lié à la contrepartie conditionnelle dans le cadre des acquisitions	76,2	194,9
Passif lié à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	102,8	211,7
Autres passifs	2,2	11,8
Total	181,2	418,5

Les accords de contrepartie conditionnelle résultent des acquisitions de BIA Separations, WaterSep BioSeparations LLC et Xell AG. Les passifs liés à l'acquisition d'intérêts minoritaires concernent l'acquisition potentielle des actions restantes de Sartorius CellGenix (merci de se référer à la note 35 pour tous les passifs mentionnés). Les participations ne donnant pas le contrôle dans Biological Industries ont été acquises au cours de l'exercice 2022 et l'obligation d'achat de ces participations a été reclassée dans les capitaux propres (merci de se référer à la note 22).

33. Dettes fournisseurs

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Avances et acomptes sur commandes ¹	234,1	219,8
Dettes fournisseurs tiers	232,6	234,3
Dettes fournisseurs participations non consolidées	1,5	1,1
Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG	17,6	15,9
Total	485,6	471,2

¹ Passifs contractuels selon IFRS 15

34. Autres passifs courants

en millions €	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Dérivés	8,0	8,4
Autres passifs	111,6	138,8
Total	119,7	147,3

Les instruments financiers dérivés se rapportent à la juste valeur des opérations de couverture de change, telles que les contrats à terme (principalement liées au dollar américain, merci de se référer à la note 38).

Les « Autres passifs » au 31 décembre 2022 incluent la part courante du passif lié à l'acquisition potentielle des actions restantes de Sartorius CellGenix (66,1 millions d'euros ; merci de se référer à la note 35).

À la date de clôture précédente, la position comprenait la part courante de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de BIA Separations (2021 : 97,9 millions d'euros) et la part courante des passifs liés à l'acquisition éventuelle des participations ne donnant pas le contrôle dans Biological Industries (2021 : 6,3 millions d'euros). Les participations ne donnant pas le contrôle dans Biological Industries ont été acquises au cours de l'exercice 2022 et le passif lié à l'obligation d'achat de ces participations a été reclassé dans les capitaux propres (merci de se référer à la note 22). Pour le règlement de la première tranche de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de BIA Separations au cours de l'exercice 2022, merci de vous référer la note 35.

35. Valeurs comptables et justes valeurs d'instruments financiers par catégorie

en millions €	Catégorie selon la norme IFRS 9	Valeur comptable au 31 déc. 2022	Juste valeur 31 Déc. 2022	Valeurs comptables au 31 déc. 2021	Juste valeur 31 Déc. 2021
Investissements dans des filiales et entreprises associées non consolidées	n.a.	18,8	18,8	7,9	7,9
Actifs financiers	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le compte de résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
Actifs financiers	Instruments de créance à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1,1	1,1	1,0	1,0
Actifs financiers	Mesuré au coût amorti	5,0	5,0	5,8	5,8
Actifs financiers (non courants)		24,9	24,9	14,8	14,8
Montants dus par les clients dans le cadre des contrats de construction	n.a.	13,6	13,6	4,0	4,0
Créances clients	Mesuré à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	166,3	166,3	147,3	147,3
Créances clients	Mesuré au coût amorti	224,7	224,7	204,7	204,7
Créances clients		404,6	404,6	356,0	356,0
Créances et autres actifs	Mesuré au coût amorti	25,9	25,9	13,7	13,7
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture ¹	n.a.	5,5	5,5	1,3	1,3
Autres actifs financiers (courant)		31,4	31,4	15,0	15,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Mesuré au coût amorti	107,1	107,1	223,6	223,6
Emprunts financiers	Passifs financiers	1025,1	1004,9	546,6	554,3
Dettes fournisseurs	Passifs financiers	251,6	251,6	251,4	251,4
Dettes commerciales paiements reçus sur commandes	n.a.	234,1	234,1	219,8	219,8
Dettes fournisseurs		485,6	485,6	471,2	471,2
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture ¹	n.a.	8,0	8,0	8,4	8,4
Autres passifs financiers	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat	76,2	76,2	292,8	292,8
Autres passifs financiers	Passifs financiers	216,6	205,3	264,5	264,1
Autres passifs financiers		300,9	289,5	565,7	565,3

¹ Les montants comprennent la partie non désignée des contrats

Les justes valeurs des instruments financiers ont été déterminées sur la base des informations de marché disponibles à la date de clôture et doivent être allouées à l'un des trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur conformément à la norme IFRS 13.

Pour le niveau 1, les instruments financiers sont calculés sur la base des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Pour le niveau 2, les instruments financiers sont calculés sur la base des paramètres obtenus à partir de données observables sur les marchés ou sur la base des prix du marché pour des instruments similaires. Pour le niveau 3, les instruments financiers sont calculés sur la base de paramètres non observables sur les marchés.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 31 décembre 2022 concernent notamment les contreparties éventuelles liées aux acquisitions de BIA Separations, WaterSep BioSeparations et Xell, qui sont toutes classées en passifs financiers. Étant donné que les valorisations dépendent, entre autres facteurs, de la performance commerciale prévue des entreprises acquises, les valorisations sont considérées comme des données de niveau 3. Les évaluations sont effectuées en appliquant des paramètres d'évaluation mis à jour à la date de clôture.

Dans le cadre de l'acquisition de BIA Separations, le groupe et les anciens propriétaires de BIA Separations ont convenu de trois tranches de compléments de prix basés sur la performance commerciale de BIA Separations sur les cinq exercices postérieurs à l'acquisition. En fonction de cette performance commerciale, les vendeurs ont le droit de recevoir des actions supplémentaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. L'évaluation de ce passif tient compte de la performance commerciale future attendue et du nombre supposé d'actions à transférer ainsi que de la valeur actuelle de l'action future attendue aux dates de règlement prévues. À la date de clôture du 31 décembre 2022, la juste valeur du passif de contrepartie éventuelle restant a été évaluée à 72,1 millions d'euros. La variation depuis le 31 décembre 2021 (valeur : 288,2 millions d'euros ; dont courant : 97,9 millions d'euros) reflète principalement la baisse du cours de l'action Sartorius Stedim Biotech S.A. ainsi que le règlement de la première tranche qui était présentée comme un passif courant dans les états financiers consolidés 2021 (valeur au règlement au premier semestre 2022 : 68,1 millions d'euros). De plus, les taux d'actualisation appliqués pour calculer la valeur actualisée de l'obligation future ont été ajustés pour refléter les taux du marché à la date de clôture. La différence entre l'évaluation au 31 décembre 2021 et la date de clôture qui n'est pas liée au montant du règlement décrit ci-dessus s'élève à 148,0 millions d'euros et a été comptabilisée dans le résultat financier.

Les principaux paramètres d'entrée pour l'évaluation du passif financier sont les prévisions de chiffre d'affaires pour les prochaines années ainsi que le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech S.A. à la date d'évaluation respective. Les résultats de l'évaluation sont moins sensibles aux changements réalistes d'autres paramètres d'évaluation, par exemple les taux d'actualisation appliqués. L'hypothèse d'un chiffre d'affaires supérieur (inférieur) de 10 % au cours de chacune des années pertinentes restantes de la période du plan entraînerait une augmentation du passif à déclarer à la date de clôture d'environ 29,5 millions d'euros (diminution d'environ 26,9 millions d'euros). Si le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech S.A. avait été supérieur (inférieur) de 20 % à la date de clôture, le passif aurait été supérieur de 14,4 millions d'euros (inférieur de 14,4 millions d'euros). Les résultats futurs réels peuvent différer de ces sensibilités qui sont déterminées en modifiant uniquement le paramètre d'entrée clé respectif de manière isolée. La limite inférieure de la fourchette des résultats possibles des tranches restantes de cette contrepartie conditionnelle est nulle, tandis que la limite supérieure ne peut être quantifiée en raison du règlement en actions.

Dans le cadre de l'acquisition de WaterSep BioSeparations, les parties ont convenu d'une composante de complément de prix, qui dépend du chiffre d'affaires futur des années 2021 à 2023 et est due en 2024. L'extrémité inférieure (supérieure) de la fourchette des résultats possibles de cette contrepartie conditionnelle reste nulle (9 millions de dollars US). Cette contrepartie conditionnelle a été évaluée à une juste valeur de €3,0 millions à la date de clôture du 31 décembre 2022. La variation depuis le 31 décembre 2021 (valeur : 2,6 millions d'euros) d'un montant de 0,4 million d'euros a été comptabilisée en résultat financier.

Dans le cadre de l'acquisition de Xell, les vendeurs se sont vu accorder deux éléments de complément de prix supplémentaires, qui sont dus en 2024 et 2026 et dépendent des revenus de vente futurs avec les produits Xell dans les années 2022 à 2025. À la date de clôture du 31 décembre, 2022, la juste valeur du passif financier s'élève à 1,1 M€. La variation depuis le 31 décembre 2021 (valeur : 2,0 millions d'euros) d'un montant de 0,9 million d'euros a été comptabilisée en résultat financier. L'hypothèse d'un chiffre d'affaires supérieur (inférieur) de 10% au cours de chacune des années restantes de la période du plan entraînerait une augmentation du passif à déclarer à la date de clôture d'environ 0,9 million d'euros (diminution d'environ 0,6 million d'euros). L'extrémité inférieure (supérieure) de la fourchette des résultats possibles de ces considérations contingentes reste nulle (25,6 millions d'euros).

Outre les passifs découlant d'accords de contrepartie conditionnelle, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan sont principalement des dérivés sous forme de contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt. Ils ont été évalués sur la base des taux de change cotés sur les marchés des devises et des courbes de taux d'intérêt disponibles (niveau 2). Par ailleurs, les créances clients faisant partie du portefeuille de créances « détenues pour encaissement et vente » sont évaluées à la juste valeur. En raison des échéances courtes et des faibles risques de crédit (voir note 41), l'évaluation suit la même approche que les créances clients évaluées au coût amorti.

Le calcul de la juste valeur relative aux passifs financiers comptabilisés au coût amorti, en particulier les engagements envers Sartorius AG et les banques a été réalisé sur la base de la courbe des taux d'intérêt du marché, en considérant (à titre indicatif) les « spreads » de taux de crédit attendus (niveau 2). Le passif lié à l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle restantes dans Sartorius CellGenix GmbH est évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif, toute variation étant comptabilisée directement dans les capitaux propres. A la date de clôture, ce passif est évalué à 168,9 millions d'euros (dont courant : 66,1 millions d'euros). La part non courante est variable et dépend des ventes futures des produits CellGenix au cours des trois prochaines années. En supposant un chiffre d'affaires supérieur (inférieur) de 10% au cours de chacune des années pertinentes restantes de la période du plan, cela entraînerait une augmentation du passif à déclarer à la date de clôture d'environ 6,2 millions d'euros (diminution d'environ 6,7 millions d'euros).

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers restant se rapprochent de leur valeur comptable en raison de leur échéance principalement à court terme. Le risque de perte de crédit maximum est reflété par la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Le groupe comptabilise les transferts entre les niveaux des hiérarchies de la juste valeur à la fin de la période de reporting au cours de laquelle le changement a eu lieu. Au cours de la période courante, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux.

36. Les gains et pertes nets sur instruments financiers

Les gains et pertes sur les différentes catégories d'instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

Catégories selon la norme IFRS 9 en milliers €	2022 12 mois	2021 12 mois
Actifs financiers évalués au coût amorti	10,4	13,3
Actifs et passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat	148,6	-207,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-1,8	2,0
Passifs financiers au coût amorti	-8,0	-6,4

Le résultat net des actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprend principalement les effets de conversion des devises et les variations de provisions.

Le résultat net des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction comprend principalement les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés comme instruments de couverture ainsi que les revenus d'intérêt et les charges d'intérêt pour ces instruments financiers et les variations des passifs financiers résultant des accords de contrepartie conditionnelle (merci de se référer à la note 35 pour plus de détails).

Le résultat net des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est lié aux créances qui ne sont pas uniquement détenues pour encaisser les flux de trésorerie contractuels mais qui peuvent être vendues dans le cadre du programme d'affacturage.

Le résultat net des passifs évalués au coût amorti comprend principalement les effets de la conversion des devises.

Le total des produits et charges d'intérêts pour les actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat se présente comme suit :

en millions €	2022 12 mois	2021 12 mois
Produits financiers	1,6	1,0
Charges d'intérêts	-12,0	-9,3

37. Gestion du capital et des risques financiers

Gestion du capital

Au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech, le capital est géré avec l'objectif de maximiser les résultats des actionnaires tout en optimisant le ratio capitaux propres/dettes. De plus, la direction du groupe veille que toutes les sociétés du groupe respectent le principe de continuité d'exploitation.

Cette gestion du capital couvre les dettes financières détaillées dans les notes ci-dessous ainsi que la trésorerie et les équivalents et les capitaux propres.

Objectifs de la gestion des risques financiers

Le département Trésorerie du groupe Sartorius Stedim Biotech est centralisé au niveau de la société Sartorius Corporate Administration GmbH, filiale de Sartorius AG. Ce département fournit des services à toutes les sociétés du groupe Sartorius, y compris le groupe Sartorius Stedim Biotech, et coordonne l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Le département Trésorerie surveille et contrôle en outre les risques financiers au

moyen d'un processus de reporting qui consiste à analyser les risques en fonction de leur gravité et de leur ampleur. Ces risques concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire l'impact du risque de change en utilisant des instruments financiers primaires ou dérivés appropriés. Les opérations de couverture et leur contrôle sont exécutés par des personnes différentes. Par ailleurs, le département Audit interne du groupe surveille régulièrement l'utilisation de ces instruments financiers. Les instruments financiers dérivés négociés sont traités principalement à des fins de couverture.

38. Gestion des risques de taux de change et de la comptabilité de couverture

Le groupe est exposé au risque de change dans la mesure où 40 % approximativement de son chiffre d'affaires est généré en dollars américains et, dans une moindre mesure, dans d'autres monnaies étrangères. Dans le même temps, le groupe est en mesure de compenser une majeure partie des revenus libellés en devises avec des coûts engagés dans les mêmes devises en raison de son réseau de production mondial. La part des revenus générée dans les devises étrangères qui dépasse ces coûts, appelée exposition nette aux devises, est couverte selon un modèle de flux de trésorerie à risque (CfaR) dans les limites d'un budget de risque avec des instruments financiers dérivés. Le ratio de couverture visé est de 80 %. Le groupe applique généralement une stratégie de couverture glissante allant jusqu'à 12 mois à l'avance. Par ailleurs, les mesures de couverture sont revues à intervalles réguliers afin de les adapter aux fluctuations des devises.

Pour la couverture du risque de change, des contrats à terme sont utilisés. Les contrats à terme garantissent la transaction et simultanément créent l'obligation de vendre un montant de la monnaie étrangère concernée à la date d'exercice à un taux de change spécifique contre l'euro indépendamment du taux de change à cette date. Le profit ou la perte résultant de la différence entre le taux effectif et le taux de change retenu précédemment est généralement affecté en produit ou en charge dans le compte de résultat.

À la date de clôture, des contrats à terme ont été conclus pour un montant net de 302,3 millions de dollars (324,1 millions de dollars en 2021) pour se couvrir contre le risque de fluctuation de la parité du taux de change EUR|USD. Ce montant couvre environ 60 % de l'exposition nette attendue pour le dollar américain pour une période de douze mois. Par ailleurs, d'autres monnaies étrangères ont été couvertes dans des volumes plus modestes.

Les tableaux suivants présentent les contrats de couverture du risque de change en vigueur à la date de clôture :

31 Déc. 2021	Monnaie étrangère	Volume	Échéance	Juste valeur en millions €
Contrat à terme	USD	324,1	2022	-7,3
	USD	324,1		-7,3
Contrat à terme	JPY	1990,0	2022	0,1
	JPY	1990,0		0,1
Contrat à terme	CHF	5,0	2022	-0,0
	CHF	5,0		-0,0
Contrat à terme	GBP	81,5	2022	0,2
	GBP	81,5		0,2
Contrat à terme	SEK	120,0	2022	-0,1
	SEK	120,0		-0,1

31 déc. 2022	Monnaie étrangère	Volume	Échéance	Juste valeur en millions €
Contrat à terme	USD	302,3	2023	-2,6
	USD	302,3		-2,6
Contrat à terme	JPY	1890	2023	0,7
	JPY	1890		0,7
Contrat à terme	CHF	6,0	2023	0,0
	CHF	6,0		0,0
Contrat à terme	GBP	3,5	2023	-0,1
	GBP	3,5		-0,1
Contrat à terme	SEK	87,0	2023	-0,5
	SEK	87,0		-0,5

Le groupe utilise un modèle de flux de trésorerie à risque (CfaR) pour mesurer le risque de change. La base de l'analyse des risques de change est constituée par les entrées et sorties de trésorerie attendues en devises étrangères (appelées expositions nettes). Le risque de change total auquel toutes les valeurs absolues des expositions nettes sont agrégées est le suivant sur la base du reporting des 12 prochains mois :

€ in millions	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Exposition en devises étrangères	1008,8	792,0
En conséquence : positions courtes	187,0	42,5

La position de risque du groupe est reflétée par le CfaR qui subsiste après examen de toutes les activités de couverture du groupe. L'approche CfaR prend en compte l'impact des éventuelles fluctuations de change sur les flux de trésorerie en devises étrangères (contre euro) sur la base de distributions de probabilité. Dans ce contexte, les covariances des devises pondérées par les expositions nettes servent de facteurs d'entrée pour l'estimation de la volatilité du portefeuille, qui est déterminante pour la détermination du CfaR. Les corrélations entre les devises sont prises en compte dans cette méthode car le risque est réduit dans l'agrégation des risques.

L'impact négatif possible sur l'EBITDA est déterminé pour chaque devise sur la base des taux de change réels et des expositions nettes avec un niveau de confiance de 95 % pour les 12 prochains mois. Le tableau suivant présente l'impact négatif possible pour le groupe tel que déterminé par l'approche CfaR pour les 12 prochains mois :

€ in millions	31 déc. 2022	31 Déc. 2021
Flux de Trésorerie à risques	30,9	27,6

Comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués au moment de l'acquisition au coût et à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Les variations de valeur des instruments financiers dérivés sont généralement comptabilisées dans le compte de résultat à la date de clôture.

Si les instruments financiers dérivés servent à couvrir le risque de flux de trésorerie résultant des risques de change et qu'une relation de couverture qualifiée existe sur la base des critères d'IFRS 9, les ajustements de valorisation de la partie efficace de l'instrument sont comptabilisés directement en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global pour un montant cumulé en 2022 de -16,3 millions d'euros (contre un montant de -6,7 millions d'euros en 2021).

Seul l'élément spot des contrats à terme utilisés pour couvrir les risques de flux de trésorerie est désigné comme instrument de couverture. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle les transactions couvertes affectent le résultat. Les variations des réserves de couverture sont présentées dans l'état des variations des capitaux propres. La partie non désignée ou inefficace des instruments de couverture est comptabilisée dans le résultat financier (profit ou perte).

La relation économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert et l'efficacité de la relation de couverture est déterminée en fonction de la cohérence des principales caractéristiques contractuelles des opérations (« Critical Term Match »). À cet égard, le groupe effectue une évaluation qualitative. Une inefficacité de la couverture peut éventuellement survenir lorsque le calendrier des transactions futures s'écarte des hypothèses initiales ou du risque de crédit des contreparties aux modifications des instruments de couverture.

Le tableau ci-dessous présente les effets des instruments de couverture liés aux risques de change sur la situation financière et la performance du groupe :

Monnaie étrangère	Valeur comptable (actifs) au 31 déc. 2021	Valeur comptable (passifs) au 31 déc. 2021	Ratio de couverture	Variation de valeur des instruments de couverture	Variation de valeur de l'élément couvert	Montant nominal	Echéance : 1-6 mois	Echéance : 7-12 mois	Prix d'exercice moyen
	en millions €	en millions €		en millions €	en millions €				
USD	0,2	-6,9	100%	-6,7	-6,7	324,1	195,7	128,4	1,17
CHF	0,0	0,0	100%	0,0	0,0	5,0	5,0	0,0	1,04
JPY	0,1	0,0	100%	0,1	0,1	1990,0	740,0	1250,0	130,23
GBP	0,8	-0,7	100%	0,1	0,1	81,5	76,5	5,0	0,86
SEK	0,0	-0,1	100%	-0,1	-0,1	120,0	49,0	71,0	10,22

Monnaie étrangère	Valeur comptable (actifs) au 31 déc. 2022	Valeur comptable (passifs) au 31 déc. 2022	Ratio de couverture	Variation de valeur des instruments de couverture	Variation de valeur de l'élément couvert	Montant nominal	Echéance : 1-6 mois	Echéance : 7-12 mois	Prix d'exercice moyen
	en millions €	en millions €		en millions €	en millions €				
USD	7,1	-5,4	100%	1,7	1,7	302,3	187,3	115,0	1,09
CHF	0,0	0,0	100%	0,0	0,0	6,0	6,0	0,0	0,99
JPY	0,8	0,0	100%	0,7	0,7	1890,0	1890,0	0,0	133,03
GBP	0,0	-0,1	100%	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,50
SEK	0,0	0,0	100%	-0,5	-0,5	87,0	87,0	0,0	10,52

Les instruments de couverture dont la juste valeur est positive figurent dans la ligne « Actifs financiers (non courants) » ou « Autres actifs financiers (courants) » dans l'état de la situation financière. Les instruments de couverture dont la juste valeur est négative figurent dans la ligne « Autres passifs financiers (non courants) » ou « Autres passifs financiers (courants) » dans l'état de la situation financière.

Les montants comptabilisés dans la période de reporting en rapport avec les couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global, ainsi que les montants qui ont été reclassés des autres éléments

du résultat global en résultat net (dans le poste « autres produits et autres charges »), sont présentés à l'état des autres éléments du résultat global et dans l'état des variations des capitaux propres.

39. Gestion des risques de taux d'intérêt

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est maintenant financé principalement par le biais de sa société mère, la société Sartorius AG. Les principaux emprunts sont contractés à des taux d'intérêt fixes (merci de vous référer à la note 31). Par conséquent, le groupe n'est actuellement pas exposé de manière significative au risque de taux d'intérêt. Pour contrôler le risque de taux, un ratio est déterminé entre les prêts à taux fixes et à taux variables. Cependant, au 31 décembre 2022, comme pour l'exercice précédent, le groupe n'avait pas de prêt à taux d'intérêt variable. D'autre part, au 31 décembre 2022, le groupe n'avait pas de contrats dérivés de taux d'intérêt ouverts pour couvrir le risque de hausse des taux d'intérêt.

40. Gestion du risque de liquidité

Les échéances des passifs financiers hors instruments financiers dérivés sont présentées dans le tableau suivant :

en millions €	Valeurs comptables au 31 déc. 2021	Flux de trésorerie au 31 déc. 2021	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	546,6	547,8	26,4	519,0	2,4
Contrats de location-financement	78,9	96,2	17,4	45,8	33,0
Dettes fournisseurs	251,4	251,4	251,4	0,0	0,0
Autres passifs (instruments dérivés exclus)	557,3	563,1	148,9	303,8	110,4
Passifs financiers	1434,2	1458,4	444,1	868,6	145,7

en millions €	Valeur comptable au 31 déc. 2022	Flux de trésorerie au 31 déc. 2022	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	1025,1	1090,9	536,1	552,9	1,8
Contrats de location-financement	110,6	137,1	24,0	58,7	54,4
Dettes fournisseurs	251,6	251,6	251,6	0,0	0,0
Autres passifs (instruments dérivés exclus)	292,8	301,4	111,6	189,7	0,0
Passifs financiers	1680,1	1780,9	923,3	801,4	56,2

Les flux de trésorerie figurant dans les tableaux ci-dessus comprennent les paiements prévus non actualisés en rapport avec les passifs financiers, y compris les paiements d'intérêt associés sur la base des taux d'intérêt à la date de clôture.

Les emprunts et dettes financières comprennent l'emprunt contracté auprès de la société mère, la société Sartorius AG. Les autres passifs comprennent les passifs des accords de contreparties conditionnelles dans le cadre des acquisitions ainsi que les passifs liés à l'acquisition éventuelle des participations ne donnant pas le contrôle de Sartorius CellGenix GmbH (merci de se référer à la note 35).

Les tableaux suivants illustrent l'analyse de la liquidité des instruments financiers dérivés basés sur les flux de trésorerie non actualisés :

en millions €	Valeurs comptables au 31 déc. 2021	Flux de trésorerie au 31 déc. 2021	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Réalisation brute					
Contrats à terme	8,4	8,4	8,4	0,0	0,0
Obligation de paiement		299,1	299,1	0,0	0,0
Demande de paiement		-290,7	-290,7	0,0	0,0
Instruments financiers dérivés	8,4	8,4	8,4	0,0	0,0

en millions €	Valeur comptable au 31 déc. 2022	Flux de trésorerie au 31 déc. 2022	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Réalisation brute					
Contrats à terme	8,0	8,0	8,0	0,0	0,0
Obligation de paiement		205,2	205,2		
Demande de paiement		-197,2	-197,2		
Instruments financiers dérivés	8,0	8,0	8,0	0,0	0,0

Le groupe contrôle le risque de liquidité en maintenant avec ses banques des lignes de crédit et d'autres facilités, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers. Le groupe ne s'attend pas à des sorties de capitaux se produisant à des moments ou selon des montants très différents.

La ligne de crédit fournie par le groupe Sartorius AG, d'un montant total maximal de 260 millions d'euros à taux d'intérêt variables, a été utilisée à hauteur de 3 millions d'euros au 31 décembre 2022 (montant de 9 millions d'euros au 31 décembre 2021). Par ailleurs, le groupe disposait d'autres lignes de crédit bilatérales à court terme à taux d'intérêt variables à la date de clôture ; ceux-ci s'élevaient à 77 millions (2021 : 50 millions d'euros) et n'ont pas été utilisées de manière significative (2021 : 16 millions d'euros).

Le groupe peut exploiter les moyens de paiement locaux dans certains pays (exemple : Chine, Inde) à la condition que les restrictions de change applicables soient respectées. Pour les restrictions sur les fonds détenus par les entités russes du groupe, merci de vous référer à la note 4.

41. Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le groupe si une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients. En outre, le groupe est exposé au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive et, dans une faible mesure, aux flux de trésorerie contractuels générés par des titres de créance.

Le risque de crédit est contrôlé de manière centralisée pour le groupe par la gestion de la trésorerie. Pour les contreparties telles que les banques et les institutions financières, la solvabilité est contrôlée en permanence afin de détecter les augmentations des risques de crédit à un stade précoce. Si aucune nouvelle information n'est obtenue, le groupe suppose que les actifs financiers liés présentent toujours un risque de crédit faible.

Les clients se voient attribuer des limites de risque qui dépendent principalement du volume d'affaires, de l'expérience passée et de la situation financière du client. Le respect des limites est régulièrement contrôlé par

la direction responsable. Dans certains cas, le groupe reçoit des acomptes afin d'éviter les risques de crédit. Il n'y a pas de concentration significative de risques de crédit de la part de clients ou de régions.

Pour certaines créances clients, le groupe dispose éventuellement de sûretés telles que des garanties pouvant être utilisées dans le cadre d'accords contractuels au cas où la contrepartie ne respecterait pas ses obligations contractuelles de paiement.

Dépréciation des créances clients et des actifs contractuels

Le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9- Comptabilisation des pertes de crédit attendues - est particulièrement pertinent pour les créances clients et les actifs contractuels du groupe conformément à IFRS 15. En 2021, le groupe applique l'approche simplifiée selon IFRS 9 aux créances clients et aux actifs contractuels. En conséquence, des pertes sur créances attendues sur la durée de vie sont comptabilisées pour ces actifs. Le point de départ du nouveau modèle de dépréciation est une analyse des taux de pertes de crédit historiques réels. Ceux-ci sont ajustés en tenant compte des informations prospectives et des effets des changements actuels dans l'environnement macro-économique, s'ils sont importants. En raison du niveau non significatif des pertes de crédit historiques, le groupe détermine actuellement les pertes de crédit attendues pour son portefeuille de créances clients dans son ensemble. Cependant, les taux de perte historiques sont régulièrement de manière plus détaillée afin d'appliquer différents taux de perte des actifs du contrat. En 2022, aucun changement significatif concernant le risque de crédit du portefeuille de clients biopharmaceutiques du groupe n'a été observé, conformément à l'idée que l'industrie est peu affectée par la crise pandémique. En raison de la concentration du groupe sur l'industrie biopharmaceutique qui est généralement stable et largement indépendante des évolutions macroéconomiques, le groupe ne voit actuellement pas d'impact significatif des informations prospectives sur les pertes de crédit attendues.

Les actifs contractuels sont liés à des projets pour des clients types du groupe. Par conséquent, on suppose que les taux de perte appliqués aux créances clients constituent une approximation appropriée des taux de perte des actifs du contrat. En conséquence, aucune autre distinction n'est faite entre les créances clients et les actifs contractuels.

Sur cette base, les provisions pour créances clients et actifs contractuels étaient déterminées comme suit au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 :

31 déc. 2021 en millions d'euros	En cours	1 à 30 jours	31 - 60 jours	61 - 90 jours	Au-delà de 90 jours	Total
Valeur comptable brute des créances clients	284,4	20,5	18,5	11,9	26,6	362,0
Valeur comptable brute des actifs contractuels	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0
Allocation de perte de valeur	0,7	0,0	0,6	0,1	8,5	9,9

31 déc. 2022 en millions d'euros	En cours	1 à 30 jours	31 - 60 jours	61 - 90 jours	Au-delà de 90 jours	Total
Valeur comptable brute des créances clients	315,7	1,8	15,6	14,3	54,0	401,4
Valeur comptable brute des actifs contractuels	13,6	0,0	0,0	0,0	0,0	13,6
Allocation de perte de valeur	0,2	0,0	0,0	0,3	10,0	10,5

Les pertes sur créances attendues sont déterminées sur la base d'un taux de perte de 0,05%. En outre, les pertes additionnelles sont déterminées sur la base d'évaluations individuelles. Les jours de retard sont un critère essentiel dans ce contexte.

Un défaut est généralement présumé lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement d'un actif financier. Dans un tel cas, les créances respectives sont décomptabilisées.

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients et des actifs contractuels au cours de la période considérée sont présentées ci-dessous :

en millions €	2022	2021
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	-9,9	-10,2
Dotations	-5,5	-3,8
Reprises et consommation	0,9	0,3
Recouvrement des montants précédemment dépréciés	4,1	3,9
Écarts de conversion	0,1	-0,2
Regroupement d'entreprises	0,0	-0,1
Dépréciations à la clôture de l'exercice	-10,5	-9,9

Dépréciation des autres actifs financiers

Outre les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont les actifs financiers les plus importants de l'état de la situation financière du groupe à la date de référence, en décembre 2022. Les pertes de crédit attendues sont surveillées à intervalles réguliers. En raison de la grande solvabilité des contreparties et des échéances rapprochées, la dépréciation qui devrait être comptabilisée pour ces actifs financiers est non significative. Par conséquent, aucun écart n'est comptabilisé pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Pour les autres actifs financiers évalués au coût amorti, aucune perte de valeur n'est constatée au 31 décembre 2022 pour les pertes de crédit attendues pour les douze mois dues à des pertes de crédit historiques non significatives. En cas d'augmentation importante du risque de crédit, qui est généralement présumée lorsqu'un paiement est échu depuis plus de 30 jours, les pertes sur créances attendues au cours de la durée de vie sont comptabilisées pour l'actif financier correspondant. Un défaut est généralement présumé lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement d'un actif financier. Ceci est généralement présumé lorsque les paiements sont échus depuis plus de 90 jours. À la date de clôture, rien n'indique que le risque de crédit ait augmenté de manière significative. Les valeurs comptables des actifs financiers reflètent la perte sur créances maximale pour ces actifs à la fin de la période de reporting.

42. Autres risques liés aux instruments financiers

À la date de clôture, le groupe Sartorius Stedim Biotech n'a pas été exposé au risque de volatilité du cours des actions. La seule exception concerne le passif financier résultant de l'accord de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition de BIA Separations, qui dépend de l'évolution du cours de l'action de Sartorius Stedim Biotech S.A. comme paramètre d'évaluation (merci de vous référer à la note 35).

43. Paiements fondés sur des actions

Sartorius AG, actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech, prévoit des paiements en actions sous la forme « d'unités d'actions virtuelles » (« phantom stock units »). En vertu de ce plan, chaque membre du Conseil d'administration peut se voir accorder un certain nombre d' « unités d'actions virtuelles » chaque année sur la base d'une somme convenue à l'avance. L'exercice de ces « stock units » n'est pas possible avant une période de quatre ans et est fonction de certaines exigences relatives à la performance des actions Sartorius AG.

Lorsque ces actions sont payées, le montant est basé sur le prix de l'action à la date d'exercice. Le paiement est plafonné à un montant de 2,5 fois le prix de l'action au moment où les options virtuelles ont été accordées.

La juste valeur des actions fictives attribuées aux membres du conseil d'administration de Sartorius AG, qui sont également membres du conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A., est présentée comme suit :

	Nombre d'unités de « phantom stock »	Prix de souscription en €	Juste valeur au 1er janvier de l'année d'attribution en millions €	Juste valeur à la clôture au 31 déc. 2022 en millions €	Montants versés en millions €	Exercible
Unités de « phantom stock » pour 2018	2 685	80,32	0,2	0,0	0,5	
Unités de « phantom stock » pour 2019	2 884	113,78	0,3	0,8	0,0	oui
Unités de "phantom stock" pour 2020	1 818	190,30	0,3	0,7	0,0	non
Unités de "phantom stock" pour 2021	1 229	354,13	0,4	0,4	0,0	non
Unités de "phantom stock" pour 2022	931	574,61	0,5	0,3	0,0	non
Total	9 547			2,2	0,5	

En outre, le groupe Sartorius Stedim Biotech participe à un programme dit d'incitation à long terme (programme LTI) introduit au cours de l'exercice 2022 par le groupe Sartorius AG. Le programme LTI est un élément de rémunération à long terme pour des employés sélectionnés aux niveaux de direction supérieurs du groupe. Au début d'une année civile, chaque participant reçoit des actions privilégiées virtuelles de Sartorius AG qui seront payées en espèces après quatre ans. Ainsi, le versement de la tranche d'actions virtuelles attribuée en 2022 est prévu au premier trimestre 2026. Le nombre d'actions virtuelles varie en fonction des performances réalisées sur les quatre années précédant la période de versement. Des objectifs sont définis pour les dimensions croissance organique des ventes, marge EBITDA sous-jacente et intensité des émissions de CO₂, qui sont équilibrées. L'évaluation des obligations de paiement fondé sur des actions est basée sur la performance réalisée à ce jour, des hypothèses sur la performance future dans les années restantes jusqu'au paiement et le cours actuel de l'action. Les charges de personnel liées au programme LTI, y compris les effets de l'évaluation à la juste valeur, et la juste valeur de l'obligation à la date de clôture du 31 décembre 2022, s'élevaient à 0,3 million d'euros. Cette obligation est présentée en « Autres provisions non courantes » (merci de se référer à la note 24).

Autres informations

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Faits marquants après la date de clôture

Pas de faits marquants depuis le 31 décembre 2022.

Effectifs

L'effectif moyen employé durant l'exercice s'élève à 11849 personnes en 2022 (9236 personnes en 2021).

44. Parties liées

Descriptif général

L'actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. est Sartorius AG, qui détient une participation majoritaire dans la société à 73,6% du capitalactions et à 84,6% des droits de vote. Le groupe Sartorius est organisé en deux divisions : la division « Bioprocess Solutions » (principalement gérée par le groupe Sartorius Stedim Biotech et la division « Laboratoires, Produits et Services » (principalement gérée par les autres sociétés du groupe Sartorius). Cette structure implique que le groupe détient deux filiales dans la plupart des pays où le groupe est présent et que ces entreprises partagent les locaux, le personnel et d'autres ressources. En outre, les sociétés du groupe allemand exercent diverses fonctions centrales et par conséquent offrent des services aux entités à travers le monde (par exemple le support informatique). La société Sartorius Corporate Administration GmbH, une filiale à 100% de la société Sartorius AG, a intégré des nombreuses fonctions groupe comme la fonction finance groupe, les ressources humaines, l'informatique, les relations avec les investisseurs, le marketing et les activités juridiques. Ces services sont facturés au sein du groupe et, dans une large mesure, au groupe Sartorius Stedim Biotech.

Les structures décrites conduisent à diverses relations et transactions avec les parties liées. Les transactions entre Sartorius Stedim Biotech S.A. et ses filiales (présentées en note 7) ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas mentionnées dans la présente note. Des détails sur les transactions entre le groupe et les autres parties liées, principalement avec les autres sociétés du groupe Sartorius, sont mentionnés ci-dessous.

Ventes, achats et commissions

Dans certaines unités opérationnelles, des membres du groupe Sartorius sont des fabricants sous contrat pour le groupe Sartorius Stedim Biotech et vice versa. Ces opérations respectives sont effectuées selon le principe de la pleine concurrence et sont décrites dans le tableau ci-dessous comme « ventes » et « achats ».

en millions €	Chiffre d'affaires 2022	Achats 2022	Créances clients au 31 déc. 2022	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2022
Parties liées du groupe Sartorius	118,2	26,2	30,6	1036,0

en millions €	Chiffre d'affaires 2021	Achats 2021	Créances clients au 31 déc. 2021	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2021
Parties liées du groupe Sartorius	103,8	21,0	21,2	540,1

Certains produits du portefeuille du groupe Sartorius Stedim Biotech sont vendus par les commerciaux des autres entités commerciales du groupe Sartorius. Pour la réalisation de ces ventes, le groupe Sartorius Stedim Biotech a versé des commissions pour un montant de 1,2 million d'euros (2,4 millions d'euros en 2021). Ces commissions sont généralement calculées selon un pourcentage du chiffre d'affaires généré.

Frais de direction et autres frais liés aux actionnaires

Le directoire de Sartorius AG, la société mère allemande de Sartorius Stedim Biotech, est, dans une large mesure, également le comité exécutif du groupe Sartorius Stedim Biotech. En 2022, un montant de 2,5 millions d'euros en 2022 (2,4 millions d'euros en 2021) a été facturé à Sartorius Stedim Biotech GmbH. En outre, deux des membres du conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont également membres du conseil d'administration de Sartorius AG. En 2021, Sartorius AG a facturé une partie de sa rémunération à Sartorius Stedim Biotech S.A. (1,4 million d'euros). Suite à la nouvelle politique de rémunération (merci de se référer au rapport de gouvernance sur les rémunérations pour plus de détails), les deux membres du conseil d'administration reçoivent désormais une rémunération distincte de Sartorius Stedim Biotech S.A., qui est initialement versée par Sartorius AG puis remboursée par Sartorius Stedim Biotech S.A. au prix coûtant (montant en 2022 : 1,5 M€).

L'utilisation de la marque Sartorius par les entités du groupe Sartorius Stedim Biotech est soumise à une redevance de marque. En 2022, un montant de 17,3 millions d'euros a été refacturé (7,8 millions d'euros en 2021). Les autres fonctions relatives aux actionnaires telles que le reporting de l'information financière du groupe, l'activité de conformité et les relations avec les investisseurs sont effectuées par la société Sartorius Corporate Administration GmbH mentionnée ci-dessus en Allemagne. Ces services ont été imputés à Sartorius Stedim Biotech S.A. pour un montant de 1,6 millions d'euros (2021 : 1,3 millions d'euros).

Prêt

Les prêts du groupe Sartorius Stedim Biotech auprès de sa société mère Sartorius AG sont décrits dans la note 31. Les taux d'intérêt facturés sont basés sur dans les conditions de pleine concurrence.

Coûts administratifs et coûts partagés

Comme décrit ci-dessus, les entreprises dans la plupart des pays partagent certaines fonctions et les coûts corrélatifs. Plusieurs contrats de service et de sous-location sont en place entre les sociétés du groupe Sartorius et les sociétés du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ces contrats comprennent un bail de sous-location pour locaux et la refacturation des fonctions administratives centrales comme la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et l'informatique. À ce titre, les sociétés en question refacturent les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Le contrat le plus significatif a été passé entre les sociétés Sartorius Stedim Biotech GmbH en Allemagne et Sartorius Corporate Administration GmbH. Cette dernière fournit de manière indépendante l'ensemble des fonctions de services et d'administration centrales à Sartorius Stedim Biotech GmbH ainsi qu'à d'autres sociétés du groupe. Le calcul pour la refacturation des services comprend généralement une marge de 3% sur les coûts totaux. 3% est une marge conforme aux principes de pleine concurrence définis par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et l'Union européenne pour ces activités. En 2022, elle a fourni pour approximativement 91,8 millions d'euros de services à la société Sartorius Stedim Biotech GmbH (94,6 millions d'euros en 2021). Ce montant regroupe les fonctions suivantes :

- Communication d'entreprise, activité d'e-commerce, développement des affaires,
- Environnement, santé et sécurité, entretien et maintenance industrielle,
- Finances, ressources humaines, technologies de l'information, stratégie et gestion de données,

- Services centraux (par exemple, gestion de la flotte et des assurances) et organisation générale.

Rémunération des dirigeants :

En 2021 et 2022, les membres de la direction ont perçu les rémunérations suivantes :

en millions €	Total	Avantages à court terme	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Indemnités de fin de contrat de travail	Paiements en actions
202 ¹	1,5	1,1	0,0	0,4	0,0	0,0
2021 ¹	2,9	1,6	0,2	0,2	0,0	0,9

¹ Pour de plus amples informations, merci de se référer au chapitre « Gouvernance d'Entreprise » (Pages 75 à 105)

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société Sartorius Stedim Biotech S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation du Goodwill – test de dépréciation

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, le goodwill représente un montant de 1136,4 M€, soit 22,4% du total de l'actif consolidé.

Comme décrit en note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, Sartorius Stedim Biotech S.A. est un « fournisseur de solutions intégrées » pour ses clients, et en conséquence il n'existe qu'un seul secteur opérationnel guidé par une perspective produit et client : « Biopharma ». Par ailleurs, comme indiqué en note 16 de l'annexe aux comptes consolidés, en raison des interdépendances du marché sur lequel intervient le groupe, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) correspondant au segment Biopharma.

Le goodwill fait l'objet de test de dépréciation annuel et dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur selon les modalités et hypothèses décrites en notes 4 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré que la détermination de la valeur du goodwill est un point clé de notre audit compte tenu de son importance significative dans les comptes consolidés de votre groupe, et parce que la détermination de la valeur recouvrable prise en compte dans le test de dépréciation sur la base de la valeur d'utilité nécessite le recours à des estimations et des hypothèses (notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance du chiffre d'affaires à l'infini et le taux d'actualisation) requérant une part importante de jugement de la direction.

Réponses apportées lors de notre audit

Nous avons obtenu le test de dépréciation de l'U.G.T. correspondant au segment Biopharma ainsi que les prévisions sous-jacentes au calcul (plan à 4 ans).

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en réalisant notamment les procédures suivantes :

- Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour la détermination des flux de trésorerie du segment Biopharma ainsi que celle retenue pour le taux de croissance à l'infini ;
- Apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le taux d'actualisation retenu par la direction. Nous avons comparé ce taux avec nos propres estimations et analysé ses différents éléments constitutifs ;
- Vérifié l'exactitude arithmétique du test de dépréciation réalisé par votre groupe.

Nous avons par ailleurs obtenu et évalué les analyses de sensibilité effectuées par la direction, telles qu'elles sont reprises en note 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons enfin vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 4 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH S.A. par l'assemblée générale du 19 mai 2006 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 7 avril 2015 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 17ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans la 8ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Marseille, le 10 février 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Nicolas Blasquez

Associé

Christophe Perrau

Associé